

L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES EUROPÉENS DE 1995 À 2002

JANVIER 2004

**Rapport réalisé
par l'Observatoire de l'épargne européenne
pour le Comité consultatif
du Conseil national du crédit et du titre**

Ce rapport a été préparé à la



Nous remercions MM. Marc-Alain BAHUCHET et Lucien BERNADINE pour leurs précieux conseils

Ce rapport a été mis en page par M. Philippe SION, au Secrétariat général du CNCT.

Relecture : Mme Catherine RICHARD, responsable de la section



OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE EUROPÉENNE

L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES EUROPÉENS DE 1995 À 2002

JANVIER 2004

Didier DAVYDOFF
Laurent GRILLET-AUBERT
Grégoire NAACKE

Recherche conduite par l'OEE Études.
Ses résultats, ses appréciations et ses conclusions n'engagent que leurs auteurs.

RÉSUMÉ

Cette étude est une analyse comparative de l'endettement des ménages en Europe de 1995 à 2002, tel qu'il ressort des comptes nationaux harmonisés par le SEC 95, et de certaines statistiques complémentaires.

Globalement, l'endettement des ménages, qu'on le mesure par habitant ou en proportion du revenu disponible brut, est assez différent selon les pays. Deux pays se distinguent par un endettement nettement plus élevé que la moyenne : le Danemark (près de 32 000 euros par habitant) et les Pays-Bas (plus de 28 000 euros par habitant). Dans ces deux pays, la dette des ménages représente près de deux fois leur revenu disponible brut.

Le pays où les ménages sont le moins endettés est l'Italie, mais la France vient juste après, parmi les pays les moins endettés, avec une dette inférieure à 10 000 euros par habitant, représentant moins de 60% du revenu disponible brut.

Depuis 1995 les tendances sont également divergentes : l'endettement a peu augmenté en France et en Allemagne, alors qu'un phénomène de rattrapage a par exemple été observé en Espagne avec une progression annuelle moyenne de près de 15%.

L'endettement des ménages est principalement un endettement à long terme¹. Le crédit à court terme représente moins de 10% de l'encours, sauf au Royaume-Uni (19,4%) et en Italie (18,1%). Mais l'exception italienne est imputable plutôt à la faiblesse de l'endettement à long terme qu'à l'importance du crédit à court terme. De même, la partie la plus importante des prêts a, dans tous les pays, pour objet le financement de l'habitat. L'augmentation des prix de l'immobilier explique en grande partie l'accroissement de l'endettement des ménages européens dans la deuxième partie de la décennie. Mais on note aussi, à travers l'analyse comparative des tableaux de financement des ménages, une certaine substituabilité entre l'épargne et le recours au crédit. Deux exceptions méritent néanmoins d'être signalées : aux Pays-Bas, l'épargne et le crédit sont importants. En Finlande, l'épargne et le crédit sont peu importants.

La charge du crédit pour les ménages n'a pas augmenté autant que l'encours d'endettement, car les taux d'intérêt ont baissé. Le taux d'intérêt apparent des prêts existants a convergé vers 6-8% dans tous les pays de la zone euro. Il est près de deux fois plus élevé au Royaume-Uni. Les ménages britanniques cumulent donc plusieurs facteurs alourdissant le poids du crédit : une part du crédit à court terme remboursable dans l'année relativement élevée, des taux d'intérêt plus élevés que dans le reste de l'Europe et, semble-t-il, une durée plus faible des prêts hypothécaires.

Enfin, une comparaison internationale montre que les ménages japonais, et surtout américains sont nettement plus endettés que la moyenne des ménages européens, sauf peut-être les danois et les néerlandais. Mais depuis 1995, l'endettement nominal des ménages japonais est resté stable (+ 3,6%), alors qu'il a augmenté de 81,7% aux États-Unis et de 68% en Europe.

La répartition des crédits selon leur objet est à peu près la même en Europe et aux États-Unis, mais au Japon, les prêts professionnels aux entrepreneurs individuels représentent plus du tiers du total.

¹ L'endettement à long terme est défini par les normes SEC 95 de compatibilité nationale comme celui qui résulte de crédits dont la maturité initiale est supérieure à un an.

SOMMAIRE

I. L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES : LES SOURCES STATISTIQUES	5
1.1. La comptabilité nationale.....	7
1.2. Les autres sources statistiques	8
II. LES ENCOURS D'ENDETTEMENT DES MÉNAGES EUROPÉENS	11
2.1. Le niveau d'endettement des particuliers en Europe.....	13
2.2. Endettement à court terme, endettement à long terme	15
2.3. L'objet des crédits	17
III. LE CRÉDIT DANS LE FINANCEMENT DES MÉNAGES EUROPÉENS	25
3.1. L'approche des tableaux de financement	27
3.2. Le financement des ménages européens : épargne et recours au crédit en 2001 et 2002	28
3.3. Les tendances du financement des ménages européens depuis 1995.....	30
IV. LA CHARGE DU CRÉDIT POUR LES MÉNAGES EUROPÉENS	35
4.1. Les remboursements de crédit.....	37
4.2. Les intérêts payés	39
V. COMPARAISON DE L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES EUROPÉENS AVEC CELUI DES MÉNAGES AMÉRICAINS ET JAPONAIS	43
CONCLUSION	49
ANNEXE I Tableaux de financement des ménages	53
ANNEXE II Crédits contractés par les ménages européens de 1995 à 2002	61

1.

L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES : LES SOURCES STATISTIQUES

La présente étude est principalement fondée sur une analyse des comptes nationaux européens. Cependant, les caractéristiques de ces comptes conduisent à exploiter aussi d'autres données complémentaires.

1.1. La comptabilité nationale

Les statistiques de comptabilité nationale, harmonisées selon le standard SEC 95, sont la référence pour les comparaisons entre pays européens. Elles retracent notamment les encours et les flux d'endettement des ménages.

L'interprétation de ces statistiques soulève néanmoins des difficultés.

Délimitation de l'agent économique « ménages »

Les agents considérés ici sont les ménages de la comptabilité nationale « au sens large » (S.14-S.15), une définition qui inclut les entreprises individuelles et les organismes sans but lucratif.

En effet, peu de pays fournissent à Eurostat des comptes financiers distinguant les ménages au sens strict (S.14) des organismes sans but lucratif (S.15).

Par ailleurs, la définition de l'agent « ménages » soulève des difficultés dans les comparaisons avec les « *Flows of Funds* » américains. En effet, les statistiques de la FED comportent :

- d'une part, des comptes relatifs aux particuliers (« *households* »), excluant les entrepreneurs individuels, dans une définition qui est donc plus étroite que celle des ménages appliquée en Europe en application des standards internationaux SEC 95 (norme européenne) et SNA 93 (norme mondiale) ;
- d'autre part, des comptes relatifs aux ménages au sens large (« *personal sector* »), incluant donc les entrepreneurs individuels, mais aussi l'équivalent des SARL françaises qui seraient classés parmi les sociétés non financières dans le SEC 95, dans une définition qui est donc plus large que celle utilisée en Europe.

Difficultés pour couvrir l'ensemble de l'endettement des ménages

La partie la plus importante de l'endettement des ménages est enregistrée, dans le SEC 95, sous l'intitulé des « prêts » (opération F 4). Cependant, cette rubrique n'inclut pas tout l'endettement des ménages. Une partie de cet endettement se trouve dans les opérations « autres comptes à payer » (opération F7). Ces comptes sont théoriquement destinés à enregistrer les opérations qui sont la contrepartie d'une autre transaction, financière ou non financière, lorsque la date de cette transaction diffère de la date de paiement.

L'opération F7 est normalement ventilée en deux :

- le crédit commercial (F71) ;
- les autres comptes à recevoir ou à payer (F79).

L'examen des comptes disponibles montre :

- que dans plusieurs pays, la distinction entre ces deux postes n'est pas faite ;
- que l'on peut se poser des questions sur le caractère significatif même de l'ensemble de l'opération F7 : les séries sont très irrégulières. Souvent, des écarts de réévaluation apparaissent entre les différences d'encours et les flux de l'année, sans explication évidente.

Ces statistiques, qui incluent les ajustements statistiques, sont donc inutilisables dans plusieurs pays.

En conséquence, la présente étude ne couvre pas les crédits commerciaux accordés aux ménages². De ce fait, dans la suite de l'étude, les termes « endettement » et « crédit » seront utilisés indifféremment.

Difficultés pour ventiler l'endettement en sous-ensembles pertinents

Le SEC 95 ventile les prêts (opération F4) entre les prêts à court terme (F41) et les prêts à long terme (F42). Les prêts à court terme sont définis comme ceux qui ont une maturité initiale inférieure ou égale à un an et ceux qui sont remboursables à vue.

Cependant, le SEC 95 ne prévoit pas de ventiler l'endettement selon l'objet des crédits. La ventilation entre crédit immobilier et crédit à la consommation n'est donc pas disponible dans les comptes nationaux.

Absence d'information sur les flux bruts d'endettement

Une autre caractéristique des statistiques de comptabilité nationale est que les flux enregistrés sont des flux nets, et non pas des flux bruts d'endettement, à savoir les nouveaux crédits d'un côté, les remboursements de crédits de l'autre. Dans la plupart des cas, ces flux nets ne sont autres que des variations d'encours, à savoir la différence entre les encours d'endettement en fin de période et en début de période, appréhendés par les producteurs des comptes nationaux au travers des bilans des institutions financières prêteuses. L'enregistrement de flux nets dans les comptes financiers est pleinement justifié par la nécessité d'assurer une cohérence avec les comptes non financiers. Mais l'information sur les flux bruts aurait une grande pertinence, car les comportements d'épargne et de consommation des ménages sont évidemment contraints par la part de leur revenu qu'ils doivent consacrer au remboursement de prêts souscrits antérieurement, éventuellement allégée par les crédits nouveaux. Un tel suivi statistique pourrait par exemple faire l'objet de « comptes satellites » cohérents avec les comptes financiers.

1.2. Les autres sources statistiques

Les **associations professionnelles européennes** rassemblent des données collectées auprès de leurs membres. La Fédération hypothécaire européenne (FHE), qui a vocation à rassembler les établissements financiers présents sur le marché du crédit immobilier hypothécaire, produit une étude³ et des statistiques sur le crédit hypothécaire. Ces statistiques sont utilisées dans la présente étude, car ce sont les seules qui, à ce stade, comportent des informations, à la fois de flux bruts et de flux nets, sur plusieurs pays européens et selon des définitions méthodologiques en principe harmonisées.

Ces statistiques présentent cependant des limites, au regard de l'objectif de la présente étude :

- elles ne couvrent l'activité que des membres de la Fédération hypothécaire européenne, qui représente 70% des crédits hypothécaires distribués en Europe. D'autre part, le périmètre des statistiques de la FHE peut évoluer, ce qui peut dans certains cas conduire à une articulation des flux et des stocks difficile à interpréter ;

² Néanmoins, l'opération « F4 » de la comptabilité nationale peut inclure certains prêts accordés par des agents non financiers, par exemple par une entreprise à ses salariés.

³ *European Mortgage Federation, Hypostat 1991-2001 – Mortgage and Property markets in the European Union and Norway – December 2002.*

- elles couvrent l'ensemble des crédits hypothécaires consentis par les établissements. Or une partie de ces prêts ne sont pas accordés à des ménages, mais à des sociétés ou à des collectivités locales ;
- pour certains pays, en particulier l'Allemagne, on ne dispose pas de statistiques de flux bruts, mais seulement de flux nets ;
- dans le cas particulier de la France, le suivi des prêts hypothécaires ne donne qu'une image partielle de la réalité, car aujourd'hui, la majorité des prêts sont cautionnés, et non pas garantis par une hypothèque.

Ces statistiques sont cependant utiles pour les indications de tendances qu'on peut en extraire concernant les flux bruts (nouveaux crédits et remboursements).

Le European Credit Research Institute (ECRI) est une association d'institutions financières européennes spécialisées dans le crédit à la consommation. L'ECRI réalise des études et rassemble des données sur le crédit à la consommation.

Des **associations professionnelles nationales**, comme l'Association des sociétés financières (ASF) en France fournissent également certaines informations, mais les définitions utilisées dans ces collectes ne sont pas nécessairement harmonisées avec les autres informations disponibles en Europe.

Les **Banques centrales nationales** produisent des statistiques complémentaires des statistiques de comptabilité nationale, permettant de connaître la ventilation des prêts aux ménages selon leur objet. Malheureusement, ces statistiques ne permettent pas toujours des comparaisons assurées entre les pays.

Par exemple, la Banque d'Angleterre isole, dans l'ensemble des prêts aux ménages, les prêts garantis par des logements, ventilés selon le type d'établissement prêteur (banques, *building societies*, autres). Mais il semble qu'une part de ces prêts ait pour objet de financer des dépenses de consommation.

2.

LES ENCOURS D'ENDETTEMENT DES MÉNAGES EUROPÉENS

2.1. Le niveau d'endettement des particuliers en Europe

On observe une grande hétérogénéité géographique de l'importance du crédit dans le financement des ménages : l'endettement par habitant en 2002 est six fois plus important au Danemark qu'en Italie.

L'endettement des ménages est nettement plus élevé au Danemark et aux Pays-Bas que dans les autres pays européens, qu'on le rapporte au nombre d'habitants ou au revenu disponible brut des ménages.

À l'inverse l'endettement est particulièrement peu développé en Italie. La France figure aussi parmi les pays où les ménages sont le moins endettés, surtout par référence à leur revenu disponible brut (RDB). La France et l'Italie étaient, à fin 2002, les deux seuls pays d'Europe où l'endettement représentait moins de 60% du RDB des ménages.

**TABLEAU 1 – ENDETTEMENT PAR HABITANT
ET EN POURCENTAGE DU REVENU DISPONIBLE BRUT (RDB)**

	Endettement par habitant 2002 (2001) <i>(en euros)</i>	Encours d'endettement 2002 (2001) <i>(en pourcentage du RDB)</i>
Allemagne	18 507	111,5
Autriche	10 917	66,1
Belgique	9 812	60,6
<i>Danemark (2001)</i>	<i>31 832</i>	<i>194,2</i>
Espagne	9 422	86,4
Finlande	9 266	72,4
France	9 592	59,4
Italie	5 254	34,1
Pays-Bas	28 301	198,2
<i>Portugal (2001)</i>	<i>8 025</i>	<i>105,2</i>
Royaume-Uni	23 186	120,2
Suède	16 293	113,6
Europe (1)	17 963	109,6

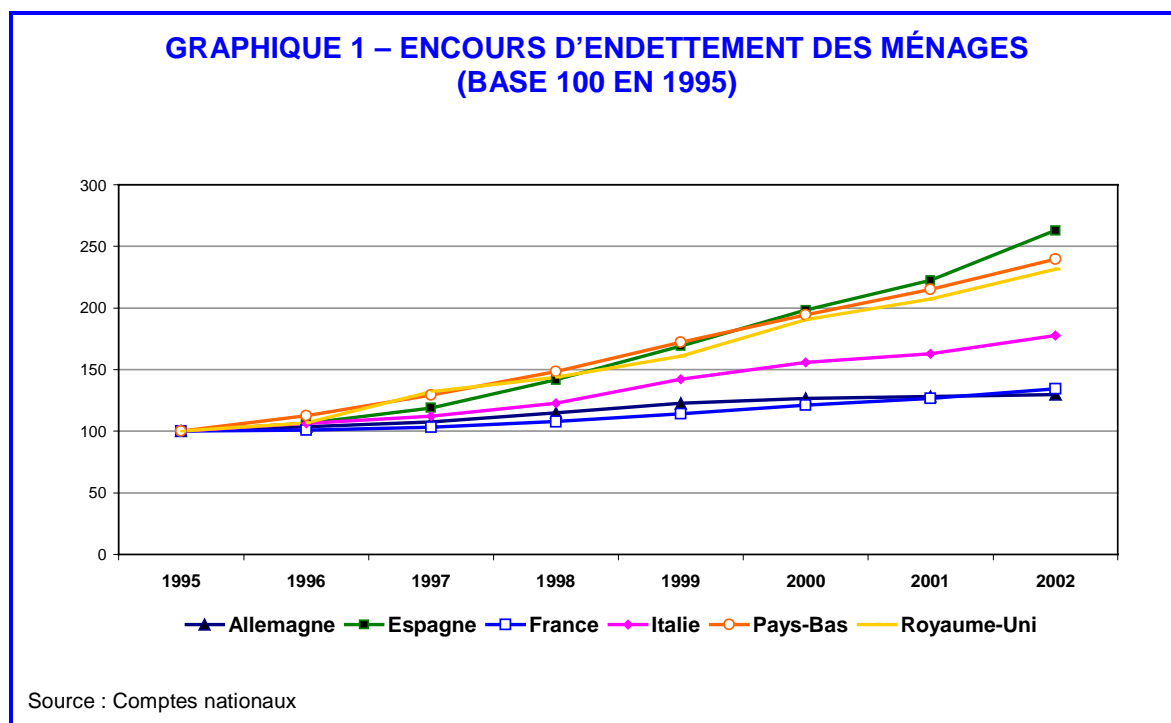
(1) Moyenne des pays représentés pondérée par les encours d'endettement totaux en 2001.
Source : Comptes nationaux, OCDE

Parmi les grands pays européens, c'est en Allemagne et en France que l'endettement des ménages a le moins augmenté depuis 1995. En base 100 en 1995, l'indice d'endettement est à 129 et à 134 en 2002 dans ces deux pays, soit une progression annuelle moyenne de respectivement 3,7% et 4,3%. C'est en Espagne et aux Pays-Bas que la progression a été la plus vive, puisque l'indice atteint respectivement 263 et 229 fin 2002, soit une progression annuelle moyenne de 14,8% et 12,6% respectivement dans ces deux pays. Le Royaume-Uni et l'Italie sont dans une position intermédiaire, avec un taux de croissance annuel moyen identique, de 8,6%.

Le niveau élevé de l'endettement des ménages hollandais résulte donc, pour une grande part, d'évolutions récentes, alors qu'il est plus structurel au Royaume-Uni. La croissance très rapide de

l'endettement des ménages espagnols apparaît comme un phénomène de rattrapage, qui les a rapprochés des autres ménages européens relativement peu endettés.

La France est le seul de ces six pays où à la fois l'encours d'endettement et sa progression sur la période récente sont faibles.



En 2002, l'endettement des ménages européens a continué d'augmenter malgré le ralentissement économique. Aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, la croissance de l'endettement s'est même accélérée. Cette croissance est due principalement au marché hypothécaire, dont l'encours a augmenté de 7%, selon les estimations de l'ECRI. À l'inverse, et toujours selon cette même source, le crédit à la consommation a connu une très forte décélération en 2002.

**TABLEAU 2 – ENCOURS DE CRÉDIT AUX MÉNAGES
DANS LES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS**
(en millions d'euros)

	2001	2002	Variation 2002/2001 (1) <i>(en pourcentage)</i>
Allemagne	1 509 474	1 526 537	+ 1,1
Autriche	85 097	88 915	+ 4,5
Belgique	97 668	101 396	+ 3,8
Danemark (1)	160 781	-	+ 6,1
Espagne	324 379	383 303	+ 18,2
Finlande	43 937	48 183	+ 9,7
France	552 196	587 345	+ 6,4
Italie	279 260	304 334	+ 9,0
Pays-Bas	408 200	454 025	+ 11,2
Portugal*	73 791	-	+ 12,0
Royaume-Uni	1 219 388	1 363 066	+ 11,8
Suède	132 832	145 318	+ 9,4
Total (2)	4 649 738	5 002 422	+ 7,6

(1) Danemark et Portugal : glissement annuel 2001 / 2000.
(2) Hors Danemark et Portugal.

Source : Comptes nationaux

2.2. Endettement à court terme, endettement à long terme

La comptabilité nationale permet d'affiner l'analyse, en distinguant crédits à long terme (maturité initiale supérieure à un an) et crédits à court terme (maturité initiale inférieure à un an).

La part du crédit à court terme atteint les niveaux les plus élevés dans le pays où les ménages sont le plus endettés — le Royaume-Uni — mais aussi dans celui où ils le sont le moins : l'Italie.

**TABLEAU 3 – PART DU CRÉDIT À COURT TERME
DANS L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES EN 2002**

(en pourcentage)

Allemagne	6,9
Autriche	9,6
Belgique	5,9
Espagne	5,7
France	7,6
Italie	18,1
Pays-Bas	5,3
Portugal (2001)	8,9
Royaume-Uni	19,4
Europe (1)	10,0

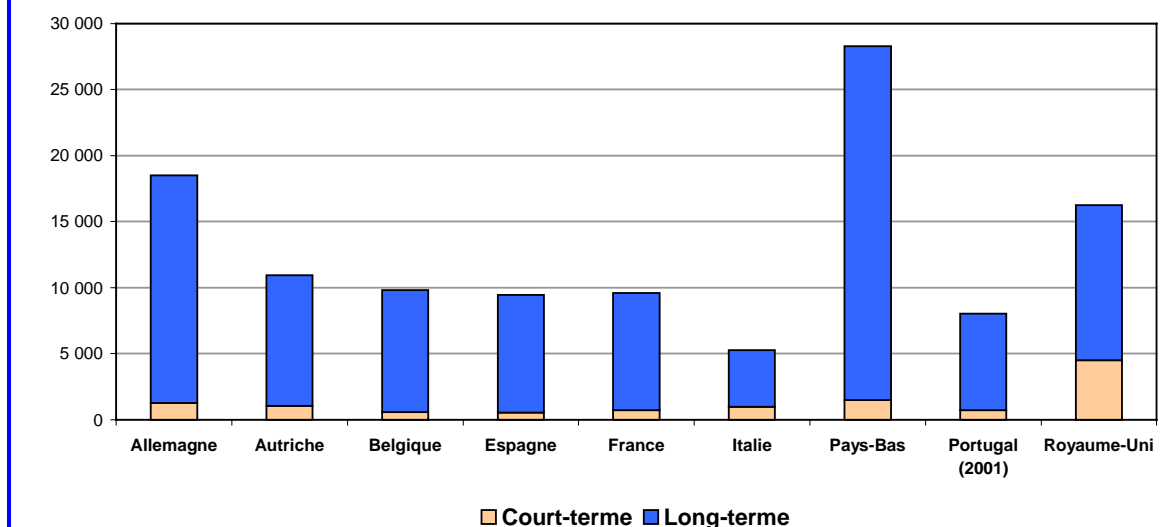
(1) Moyenne des pays représentés pondérée par les encours d'endettement totaux en 2001.

Source : Comptes nationaux

L'endettement à court terme ne représente un montant significatif qu'au Royaume-Uni comme l'illustre le graphique suivant :

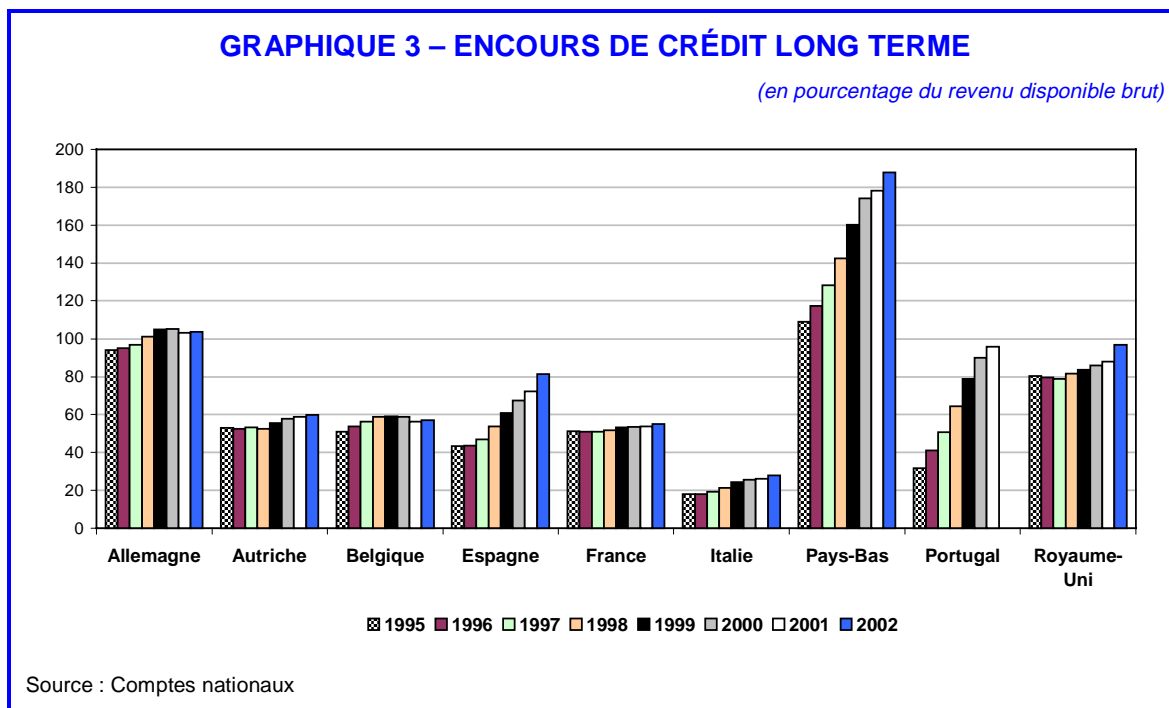
GRAPHIQUE 2 : ENCOURS DE CRÉDIT EN 2002

(en euros par habitant)

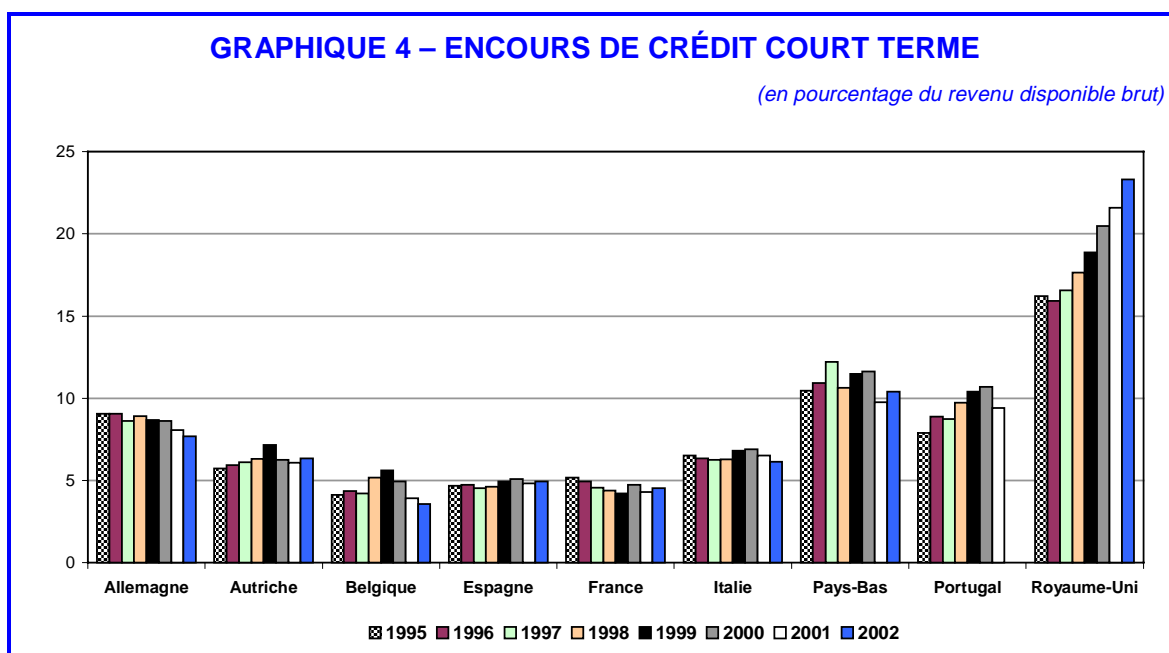


Source : Comptes nationaux

Le crédit à long terme a augmenté de manière significative tout au long de la période de 1995 à 2002 en Espagne, aux Pays-Bas et au Portugal. Aux Pays-Bas, le ratio de l'encours de crédit à long terme au revenu disponible brut (graphique 3 et annexe II) atteignait le niveau très élevé de 177,5% du revenu disponible brut en 2001. Le Portugal, qui était en début de période sur un modèle « italien » de faible recours au crédit à long terme, se trouve en 2001 beaucoup plus proche du modèle britannique.



S'agissant du crédit à court terme, c'est le Royaume-Uni qui se singularise par une poursuite de la croissance et un encours supérieur à 20% du revenu disponible brut depuis 2000. Tous les pays sauf le Royaume-Uni ont vu ce ratio baisser en 2001, puis baisser à nouveau en 2002 ou n'augmenter que faiblement. Au Royaume-Uni, le ratio a augmenté très rapidement et chaque année depuis 1997.



Au total, en 2002, les encours de crédit à court terme et de crédit à long terme ont augmenté en Espagne, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. En Italie, en Allemagne et en Belgique, le crédit à court terme a amorcé une décrue, mais l'endettement à long terme a continué d'augmenter.

TABLEAU 4 – ENCOURS DE CRÉDIT EN 2001-2002*(en millions d'euros)*

	Crédit à court terme			Crédit à long terme		
	2001	2002	Variation (1) <i>(en pourcentage)</i>	2001	2002	Variation (1) <i>(en pourcentage)</i>
Allemagne	109 401	105 124	- 3,9	1 400 073	1 421 413	+ 1,5
Autriche	7 938	8 529	+ 7,4	77 159	80 386	+ 4,2
Belgique	6 378	5 963	- 6,5	91 290	95 433	+ 4,5
Espagne	20 333	22 008	+ 8,2	304 047	361 295	+ 18,8
France	40 884	44 771	+ 9,5	511 312	542 574	+ 6,1
Italie	55 980	54 944	- 1,9	223 280	249 390	+ 11,7
Pays-Bas	21 241	23 841	+ 12,2	386 959	430 184	+ 11,2
Portugal (1)	7 393	-	- 5,6	75 259	-	+ 14,1
Royaume-Uni	239 941	264 149	+ 10,1	979 446	1 098 917	+ 12,2
Ensemble (2)	59 917	61 774	+ 3,1	576 667	603 608	+ 4,7

(1) Portugal : variation 2001 / 2000.

(2) Moyenne hors Portugal pondérée par les encours d'endettement 2001.

Source : Comptes nationaux

2.3 L'objet des crédits

Le tableau ci-dessous indique la part du crédit à la consommation, celle du crédit au logement et celle des autres crédits dans l'encours total du crédit aux ménages.

Les statistiques relatives à trois pays soulèvent des questions : en Autriche, le crédit à la consommation représenterait près de 44% de l'encours d'endettement des ménages alors que dans les autres pays, ce pourcentage varie de 4,7% aux Pays-Bas à près de 24% (France et Suède). Près de la moitié de l'endettement n'est pas ventilé entre crédit à consommation et crédit au logement en Italie, et plus de 62% au Luxembourg. En Italie, cela pourrait être dû au poids important des prêts professionnels aux entrepreneurs individuels alors que les autres formes de crédit sont peu développées. Mais au Luxembourg, l'explication tient vraisemblablement aux lacunes de l'information statistique.

En moyenne 19% de l'encours de crédit sont destinés à la consommation, 71,6% au logement, 9,4% n'étant pas ventilés entre ces deux catégories.

**TABLEAU 5 – RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES CRÉDITS
AUX MÉNAGES SELON LEUR OBJET EN 2001***(en pourcentage)*

	Consommation	Logement	Autre	Total
Autriche	43,9	46,1	10,0	100,0
Allemagne	12,8	64,8	22,4	100,0
France	23,5	63,8	12,7	100,0
Suède	23,4	63,3	13,3	100,0
Irlande	20,4	76,1	3,5	100,0
Espagne	19,2	63,3	17,5	100,0
Royaume-Uni	18,7	78,3	2,9	100,0
Italie	14,7	36,7	48,6	100,0
Belgique	13,3	74,1	12,5	100,0
Portugal	10,7	75,5	13,8	100,0
Danemark	8,9	82,7	8,4	100,0
Finlande	8,3	72,2	19,5	100,0
Luxembourg	5,4	32,2	62,4	100,0
Pays Bas	4,7	88,1	7,2	100,0
Ensemble de l'Europe	19,0	71,6	9,4	100,0

Source : Deutsche Bundesbank (Allemagne), ECRI (autres pays)

Le crédit habitat

Aux Pays-Bas, dont on sait par ailleurs que les ménages y sont en moyenne plus endettés que ceux des autres pays européens, la part du crédit logement est nettement plus élevée qu'ailleurs (88,1%).

Parmi les autres pays, on peut distinguer deux groupes : le groupe de pays où le crédit au logement avoisine ou dépasse 80% de l'encours : Danemark, Royaume-Uni, Irlande Portugal et Belgique ; le groupe de pays où le crédit au logement avoisine 60% : France, Suède, Espagne, Allemagne.

L'encours total en Europe des crédits hypothécaires recensés par la Fédération hypothécaire européenne a doublé en dix ans. Il s'élevait à 3 400 milliards d'euros à fin 2001.

**TABLEAU 6 – EUROPE (12) : ENCOURS DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE
RECENSÉ PAR LA FHE EN 2001**

	En millions d'euros	Pourcentage du total européen
Belgique	69 138	2,0
Allemagne	1 122 809	32,6
Danemark	127 440	3,7
Grèce	15 652	0,5
Espagne	205 774	6,0
France	278 219	8,1
Irlande	38 343	1,1
Italie	123 922	3,6
Pays-Bas	340 860	9,9
Portugal	57 333	1,7
Royaume-Uni	946 298	27,5
Suède	113 540	3,3
Total	3 439 328	100,0

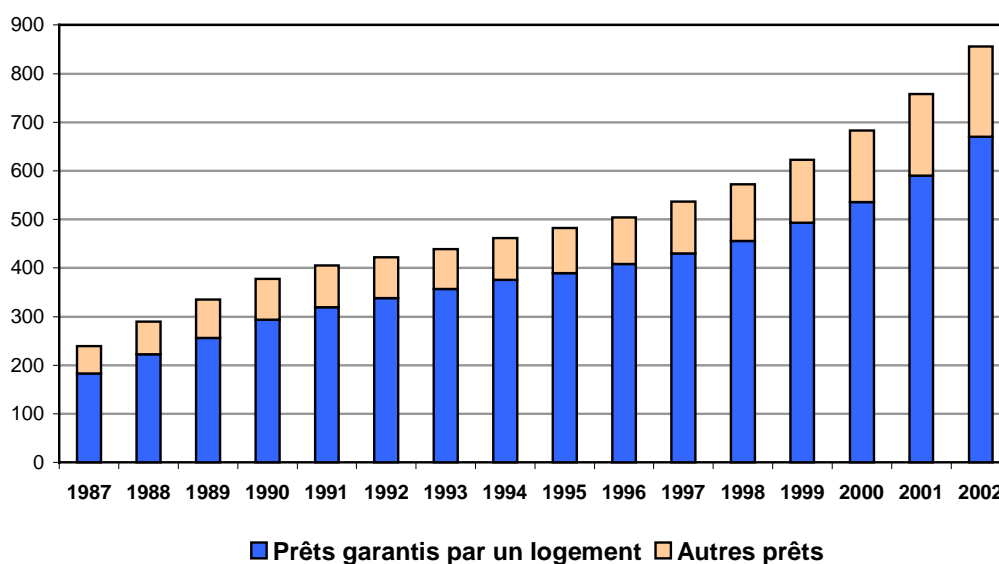
Source : Fédération hypothécaire européenne

Rappelons ici qu'une partie seulement de ces prêts sont consentis aux ménages.

Crédit à l'habitat : le cas du Royaume-Uni

La Banque d'Angleterre produit des séries isolant, dans les encours et dans les flux de prêts aux ménages, les prêts garantis par un logement. Ces statistiques montrent que depuis 1987, l'encours des prêts garantis par un logement et des autres prêts ont l'un et l'autre augmenté continûment. Mais la croissance du crédit à la consommation s'est accélérée depuis 1995, de telle sorte que la part des prêts garantis par un logement, qui était de 81,2% en 1996 est redescendue à 78,2% en 2002.

Par ailleurs, il est probable qu'une partie des prêts garantis par un logement n'a pas pour objet de financer ce logement, mais des dépenses de consommation.

GRAPHIQUE 5 – ROYAUME-UNI : ENCOURS DES PRÊTS AUX MÉNAGES*(en milliards d'euros)*

Source : Banque d'Angleterre

Crédit à l'habitat : le cas de la France

En France, l'enquête de la Banque de France sur les crédits immobiliers consentis aux ménages indique que les crédits à l'habitat mis en force, après avoir fléchi en 2000, ont à nouveau progressé en 2001, 2002 et au premier trimestre 2003 (+ 11,9% par rapport au premier trimestre 2002).

TABLEAU 7 – FRANCE : CRÉDITS NOUVEAUX À L'HABITAT

	En milliards d'euros	En euros par habitant
1998	52,1	892
1999	70,3	1 200
2000	63,7	1 081
2001	66,2	1 034
2002	78,5	1 319
2003 (1er trimestre)	19,0	

Source : Banque de France

Les statistiques établies à partir du bilan des établissements de crédit permettent de connaître l'encours des crédits à l'habitat consentis aux ménages.

TABLEAU 8 – FRANCE : ENCOURS DE CRÉDIT À L'HABITAT

	En milliards d'euros	En euros par habitant
1999	285,1	4 865
2000	305,3	5 183
2001	324,6	5 483
2002	350,7	5 894
2003 (fin juillet)	369,6	6 212

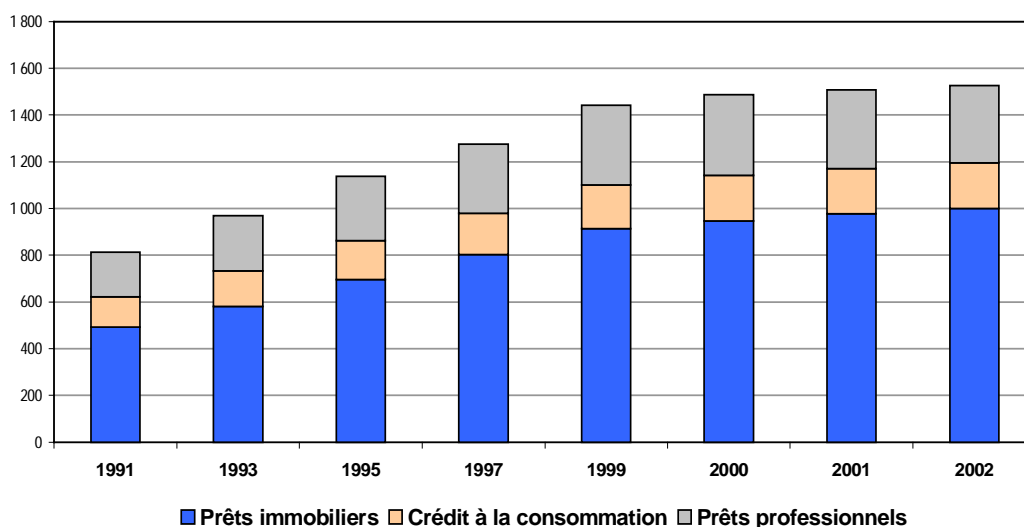
Source : Banque de France

Crédits à l'habitat ; le cas de l'Allemagne

Comme ailleurs, le financement du logement est le principal motif d'endettement des ménages allemands. Après la réunification, dès le début des années quatre-vingt-dix, une très forte croissance de la construction de logements a été observée dans les « *Länder* » de l'ex-RDA et cette tendance s'est poursuivie jusqu'à la fin de la décennie. La construction de logements n'a commencé à se ralentir qu'en 2000 mais en 2001 et 2002, ce ralentissement s'est accentué et la demande de crédit a nettement fléchi.

En dix ans, de 1991 à 2001, l'encours d'endettement total des ménages allemands a ainsi doublé (à prix courants).

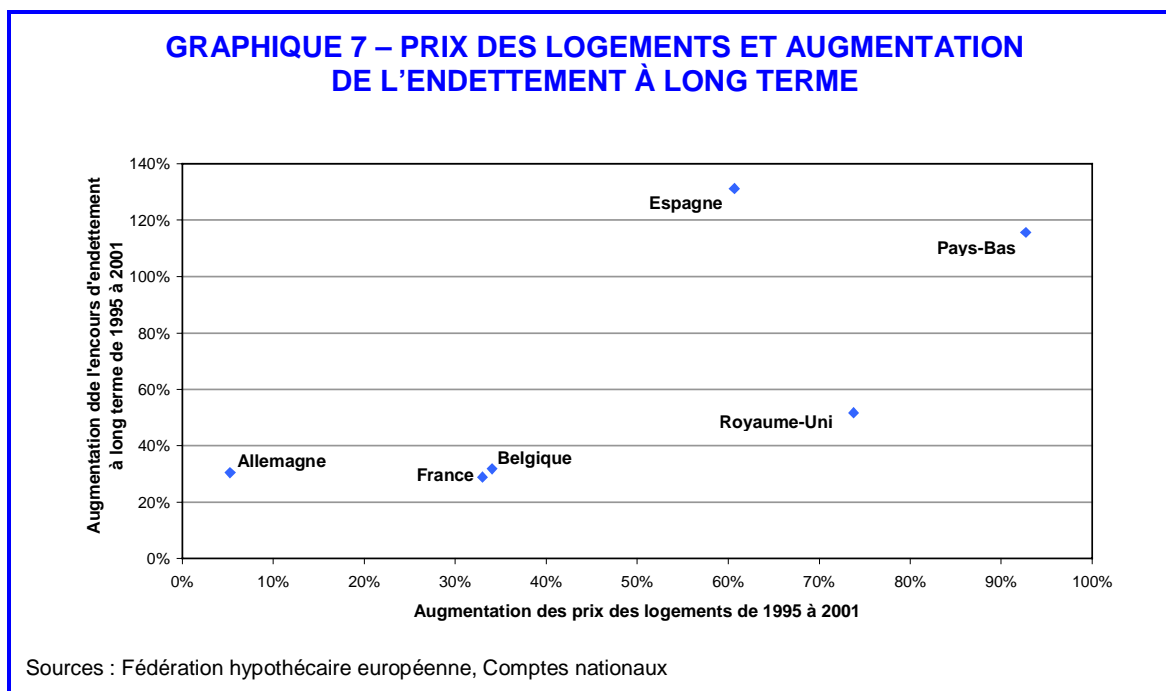
En 2002, la faiblesse de l'investissement immobilier s'est traduite par un faible flux d'endettement à ce titre (17 milliards d'euros contre 80 en moyenne dans les années quatre-vingt-dix). La demande de crédit à la consommation a aussi baissé significativement, si bien que les remboursements ont excédé de 3,7 milliards d'euros les nouveaux crédits contractés (flux négatif).

GRAPHIQUE 6 – ALLEMAGNE : ENCOURS DE PRÊTS AUX MÉNAGES*(en millions d'euros)*

Source : Deutsche Bundesbank

Dans la plupart des pays, les prix des logements ont augmenté sensiblement depuis 1995. Sans que l'on puisse établir de relation linéaire simple entre l'augmentation des prix des logements et l'endettement (voir le graphique ci-après). Il est remarquable que le pays où l'endettement à long terme des ménages a le plus augmenté, les Pays-Bas, est aussi celui dans lequel le prix des logements a le plus augmenté. On a vu que ce pays était aussi celui qui avait le taux de placements financiers, rapporté au revenu disponible brut, le plus élevé.

Cet enchaînement, manifeste dans le cas des Pays-Bas, est sans doute aussi effectif dans les autres pays : lorsque le prix des logements monte, les ménages qui procèdent à une première acquisition ou qui sont acheteurs nets à l'occasion d'un changement résidentiel pour acquérir un logement plus cher, doivent s'endetter fortement. Les ménages qui sont vendeurs nets, à la suite d'une succession ou d'un changement pour un logement moins cher (par exemple lorsque les enfants quittent le foyer de leurs parents), n'utilisent pas toute leur plus-value en dépenses de consommation, mais la placent au moins en partie en actifs financiers. D'autre part, l'augmentation des prix de l'immobilier nécessite de la part des futurs emprunteurs, de constituer un apport personnel plus important, ce qui peut accroître l'épargne.



Le crédit à la consommation

La tendance sur le crédit à la consommation est également à l'augmentation depuis le début des années quatre-vingt. Les obstacles culturels tendent à diminuer, et la déréglementation de l'activité de crédit a permis le développement de leur offre par les banques et les autres institutions financières.

L'encours de crédit à la consommation s'échelonne de 2,3% du revenu disponible des ménages en Finlande à 22,6% en Suède. Les pays européens se répartissent en trois groupes : un premier groupe, composé du Royaume-Uni et de la Suède est sur un modèle proche du modèle américain, faisant une utilisation importante du crédit à la consommation. À l'autre extrême, les ménages finlandais, italiens, néerlandais, belges et portugais n'y recourent que marginalement, leur endettement à ce titre étant inférieur à 9% de leur revenu disponible. Les autres pays — Allemagne, France, Espagne et Irlande — sont dans une position intermédiaire.

TABLEAU 9 – EUROPE (14) : LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION*(en pourcentage...)*

2001	... du PNB	... de la consommation privée	... du revenu disponible des ménages
Autriche	12,3	22,0	-
Belgique	5,2	9,5	8,1
Allemagne	10,8	18,9	16,4
Danemark	7,7	16,5	-
France	8,0	14,7	12,4
Finlande	2,3	4,8	4,7
Espagne	9,6	16,5	15,1
Irlande	8,1	16,6	14,9
Italie	3,6	6,1	4,8
Luxembourg	5,2	13,0	
Pays-Bas	5,2	6,6	6,4
Portugal	6,6	11,1	9,8
Suède	11,4	23,8	22,6
Royaume-Uni	14,3	32,5	20,6
États-Unis	16,7	24,1	-
Japon	4,1	7,5	-

Source : European Credit Research Institute

Les autres crédits

Dans certains pays, la rubrique « autres crédits » recouvre les crédits non ventilés entre crédits à l'habitat et crédits à la consommation. Dans d'autres pays, ils recouvrent les crédits professionnels. En Allemagne par exemple, la rubrique « autre » correspond aux prêts consentis aux entrepreneurs individuels. La part relativement élevée de cette rubrique reflète le poids des entreprises individuelles en Allemagne.

3.

LE CRÉDIT DANS LE FINANCEMENT DES MÉNAGES EUROPÉENS

3.1 L'approche des tableaux de financement

Les tableaux de financement synthétisent des informations provenant des comptes de revenu et d'utilisation du revenu, des comptes de capital et des comptes financiers de la comptabilité nationale⁴.

L'intérêt des tableaux de financement provient notamment de la vision simultanée qu'ils proposent, pour les agents considérés, de l'ensemble des ressources de financement et des emplois financés par ces ressources. Ressources et emplois s'égalisent nécessairement.

Les agrégats étudiés sont des flux portant sur une période déterminée, en général une année. Les ressources financières des ménages se composent de leur épargne et des crédits nouveaux qu'ils souscrivent sur la période. Leurs emplois se composent d'investissements physiques (principalement immobiliers), de placements financiers, et de remboursements de crédits souscrits antérieurement.

$$(1) \text{Épargne} + \text{Crédits nouveaux} = \text{Investissements physiques} + \text{Placements financiers} + \text{Remboursements de crédits souscrits antérieurement}$$

Toutefois, les flux bruts d'endettement ne sont pas disponibles dans les comptes nationaux : seuls le sont les flux nets, c'est-à-dire les crédits nouveaux diminués des remboursements de crédits souscrits antérieurement (cf. première partie de ce document, page 8). L'indisponibilité des statistiques de crédits nouveaux et de remboursements d'emprunts, conduit à ne tenir compte, en pratique, que de leur différence, à savoir la variation nette de passif financier des ménages pour l'ensemble des crédits (à l'habitat, à la consommation, aux entreprises individuelles et aux organismes sans but lucratif).

En conséquence, l'équation (1) se trouve simplifiée :

$$(2) \text{Épargne} + \text{variation de l'endettement} = \text{Investissements physiques} + \text{Placements financiers}$$

À des fins de comparaison internationale, les grandeurs sont normées par le revenu disponible brut (RDB) des ménages. On fait ainsi apparaître des ratios économiquement interprétables tels que le taux d'épargne (ratio de l'épargne au revenu disponible brut), le taux de recours au crédit, le taux d'investissement et le taux de placements financiers.

Des tableaux calculés de la sorte pour dix pays européens — Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Pays-Bas, Belgique, Finlande, Autriche et Portugal — sont présentés en Annexe I de ce document.

⁴ Pour plus de précisions sur cette approche voir A. Babeau, M. Lainé et N. Mc Cabe – « Les tableaux de financement des ménages en Europe » – octobre 2000 – étude menée pour le compte de l'OEE.

3.2 Le financement des ménages européens : épargne et recours au crédit en 2001 et 2002

Les tableaux 10 et 11 synthétisent les informations disponibles sur la base des comptes 2001 et 2002.

	Ressources				Emplois		
	Taux d'épargne brut	Taux de recours au crédit	Transferts et ajustements stat.	Total	Taux d'investissement physique	Taux de placement financier	Total
Pays-Bas	15,7	17,4	-0,3	32,8	13,3	19,6	32,8
Portugal	10,6	13,9	3,9	28,4	10,4	18,2	28,4
Italie	15,5	2,4	7,3	25,2	10,1	15,1	25,2
Espagne	9,8	9,8	1,8	21,4	10,2	11,3	21,4
Belgique	15,0	0,3	6,0	21,3	9,1	12,2	21,3
France	15,9	2,6	0,7	19,2	8,5	10,8	19,2
Allemagne	15,8	1,5	1,4	18,7	10,3	8,4	18,7
Finlande	9,2	4,1	4,6	17,9	6,4	11,5	17,9
Royaume-Uni	5,7	11,2	0	16,9	5,9	10,8	16,9

(1) Les pays sont présentés dans l'ordre décroissant de leur taux d'accumulation.
Source : Comptes nationaux, calculs OEE Études

Pour l'année 2002, les tableaux de financement suivants ont pu être mis à jour.

	Ressources				Emplois		
	Taux d'épargne brut	Taux de recours au crédit	Transferts et ajustements. stat.	Total	Taux d'investissement physique	Taux de placement financier	Total
Allemagne	16,2	1,1	1,2	18,6	9,4	9,1	18,6
France	16,7	3,6	0,8	21,1	8,6	12,5	21,1
Pays-Bas	14,6	19,4	-0,5	33,5	12,5	20,6	33,5
Royaume-Uni	5,1	14,9	0,2	20,6	6,3	14,9	20,6

Source : comptes nationaux, calculs OEE Études

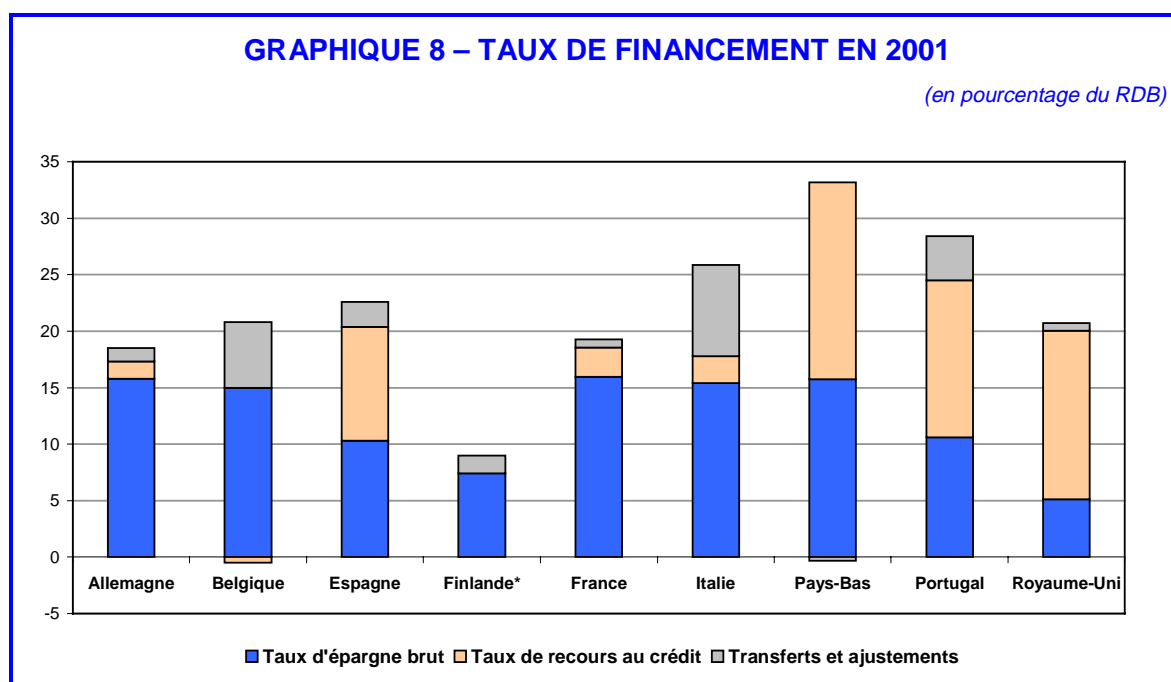
La part du total des ressources (ou taux de financement) — ou emplois (ou taux d'accumulation) — du tableau de financement dans le revenu disponible brut, variait en 2001 du simple (16,7% au Royaume-Uni) au double (32,9% aux Pays-Bas) dans les neuf pays étudiés. Dans les

pays où la construction d'un tableau de financement pour 2002 est possible, ces taux d'accumulation ou de financement ont été en augmentation, sauf en Allemagne où ils ont été en très légère baisse. La progression de ces taux est forte au Royaume-Uni sous l'effet, principalement, de l'augmentation du recours au crédit du côté des ressources, et de l'augmentation des placements financiers du côté des emplois.

Trois pays se distinguent par des taux de financement (ou d'accumulation) supérieurs à 25% : les Pays-Bas, le Portugal et l'Italie. La France, avec un taux d'accumulation de 19,3% en 2001, et de 21,1% en 2002 se situe à un niveau médian.

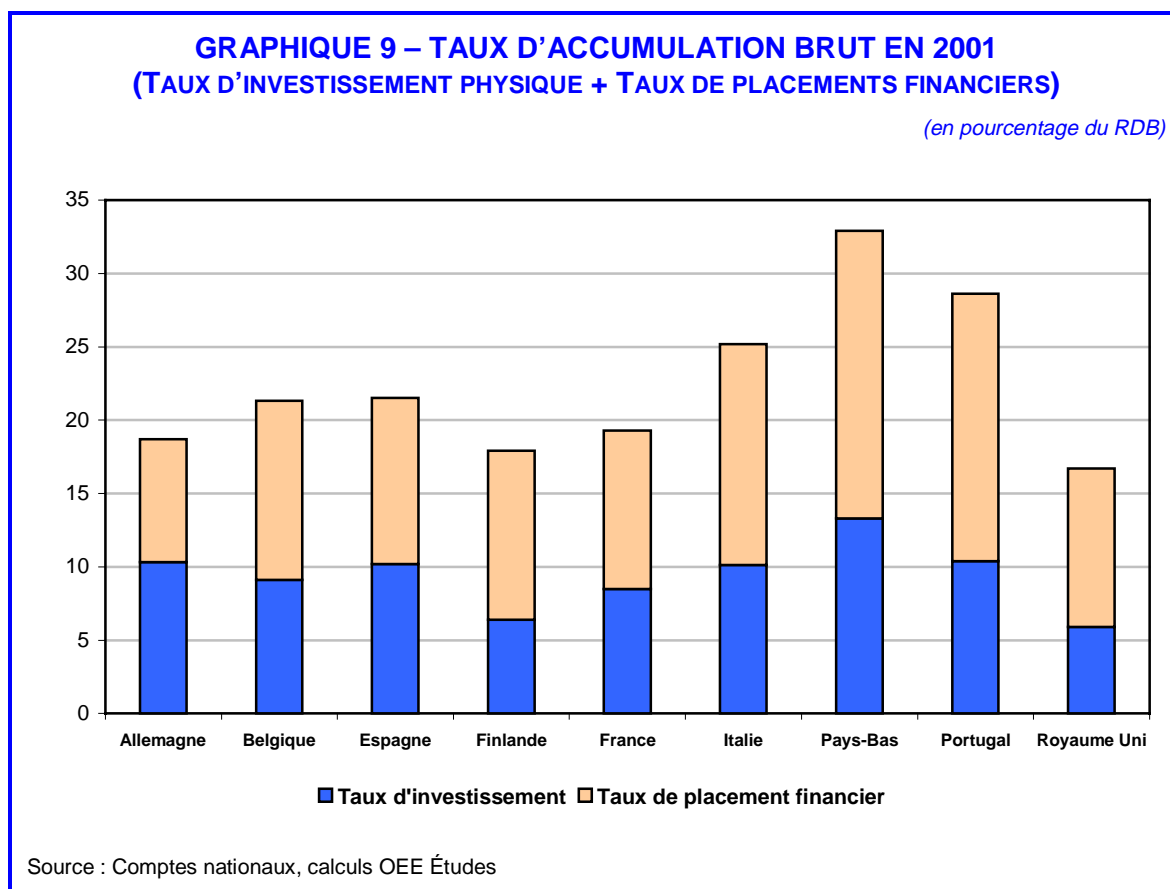
Les taux de recours au crédit appellent les observations suivantes :

- dans les comparaisons entre pays, cet indicateur dont la fourchette de valeurs s'étendait en 2001 de 0,3%, en Belgique, à 17,4%, aux Pays-Bas, et qui est monté jusqu'à 19,4% en 2002, apparaît comme le principal facteur de disparité des taux de financement ;
- la corrélation négative entre taux d'épargne et taux de recours au crédit est assez marquée : les ménages belges, français, italiens et allemands épargnent beaucoup (plus de 15% de leur revenu disponible) mais font peu appel au crédit (moins de 3%), alors que les ménages espagnols, portugais et, fait nouveau, britanniques, semblent au contraire compenser la faiblesse de leur épargne par un fort recours au crédit. Les ménages finlandais et surtout néerlandais font cependant exception à cette règle, puisque, dans le premier cas, les taux d'épargne et le recours au crédit sont tous deux stables à des niveaux peu élevés et que, dans le second, ils se maintiennent tous deux, à des niveaux très élevés.



Du côté des emplois, le taux d'investissement physique avoisine ou dépasse 10% du revenu disponible brut dans tous les pays sauf en Finlande, en France et au Royaume-Uni. Quant au taux de placement financier, les deux pays qui sont en tête — les Pays-Bas et le Portugal —, sont aussi ceux qui ont le taux de recours au crédit le plus élevé. On se gardera pourtant d'interpréter hâtivement ce résultat, qui ne saurait signifier que dans ces pays « les ménages s'endettent pour réaliser des placements financiers ». En effet, ce ne sont pas nécessairement les mêmes personnes qui s'endettent et qui placent leurs disponibilités.

En 2002, le taux de placements financiers a augmenté dans tous les pays sur lesquels le tableau de financement a pu être construit.



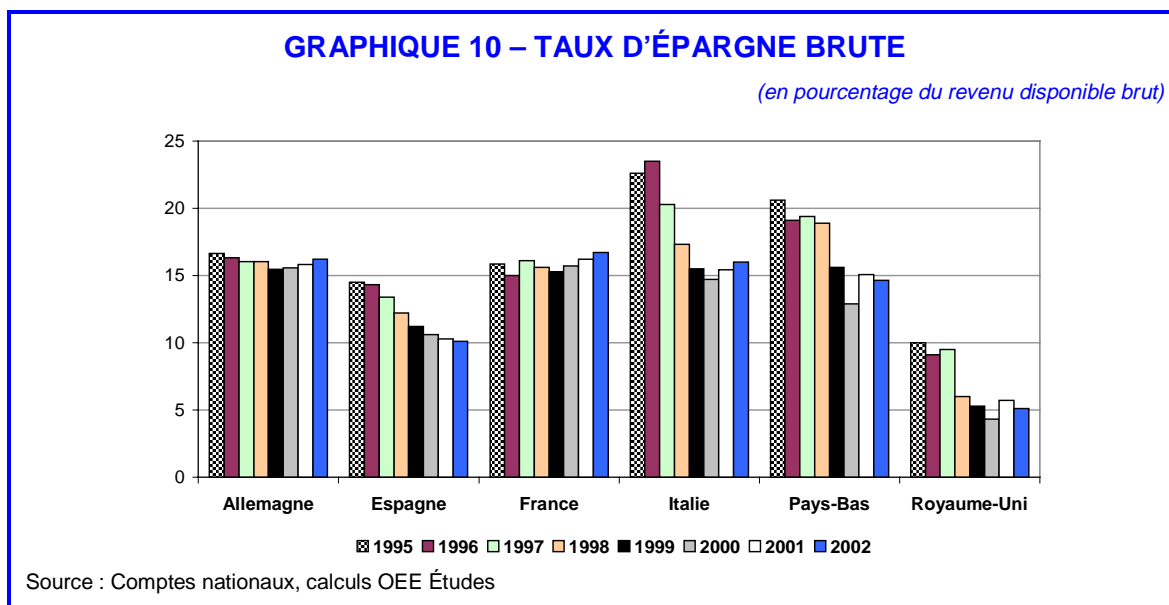
3.3 Les tendances du financement des ménages européens depuis 1995

Les statistiques ont été collectées sur la période de 1995 à 2002.

L'analyse des tableaux de financement des ménages depuis 1995 confirme l'hypothèse d'une forte substituabilité de l'épargne et du crédit pour assurer les investissements financiers et non financiers des ménages : en général, jusqu'en 2000, les taux d'épargne ont baissé et les taux de recours au crédit ont augmenté.

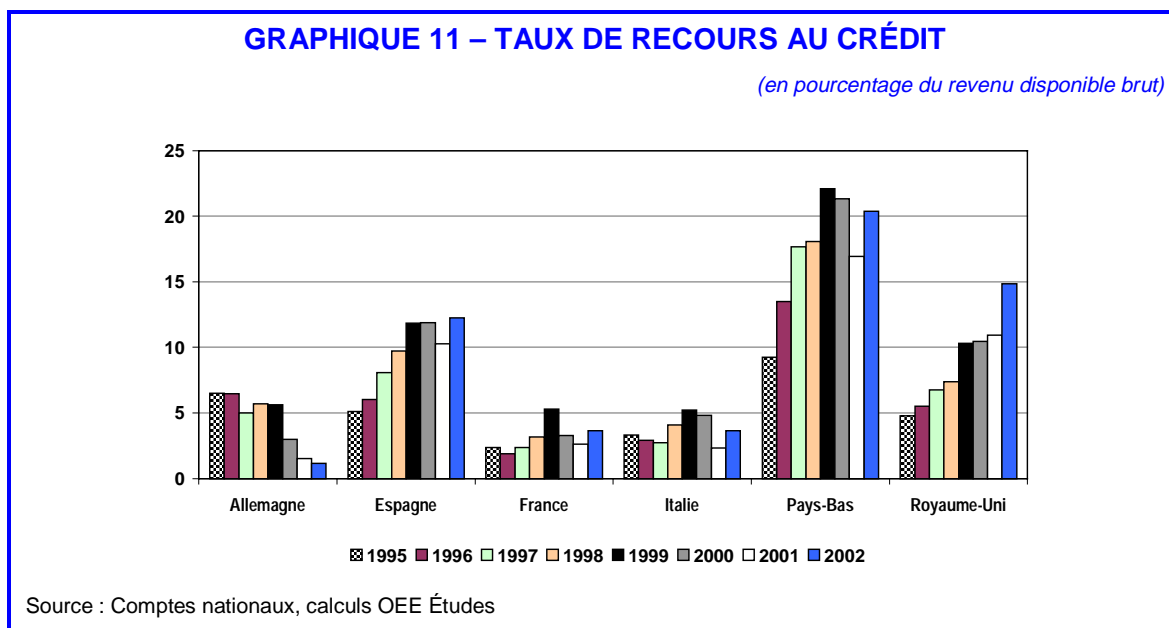
Cette observation doit cependant être nuancée, dans la mesure où, d'une part, pour un pays donné, les périodes de retournement ne sont pas toujours simultanées pour chacun des deux indicateurs et où, d'autre part, des écarts substantiels entre le niveau de ces indicateurs persistent entre les différents pays.

L'impact de la conjoncture sur le taux d'épargne au cours de la période d'observation (graphique 10) est net : la baisse des taux d'épargne observée depuis 1995 s'est interrompue en 2001. Si la France fait exception, c'est plutôt pour ne pas avoir participé au mouvement général de baisse dans la période antérieure, que pour le niveau observé en 2001. La France est le seul pays dont le taux d'épargne était en 2002 supérieur à celui de 1995.



Symétriquement, le taux de recours au crédit (graphique 11) fait apparaître pour la plupart des pays européens une hausse du recours au crédit observée en début de période suivie d'une baisse sensible en 2000-2001. Toutefois :

- le retournement de la tendance est plus ou moins précoce selon les pays : le recours au crédit a significativement baissé dès 2000 en Allemagne⁵ et en France, en 2001 seulement en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas ;
- le Royaume-Uni fait exception, avec une accélération chaque année du recours au crédit, tout au long de la période ;
- l'année 2002 marque une reprise de l'augmentation de l'endettement des ménages, sans baisse de l'épargne.

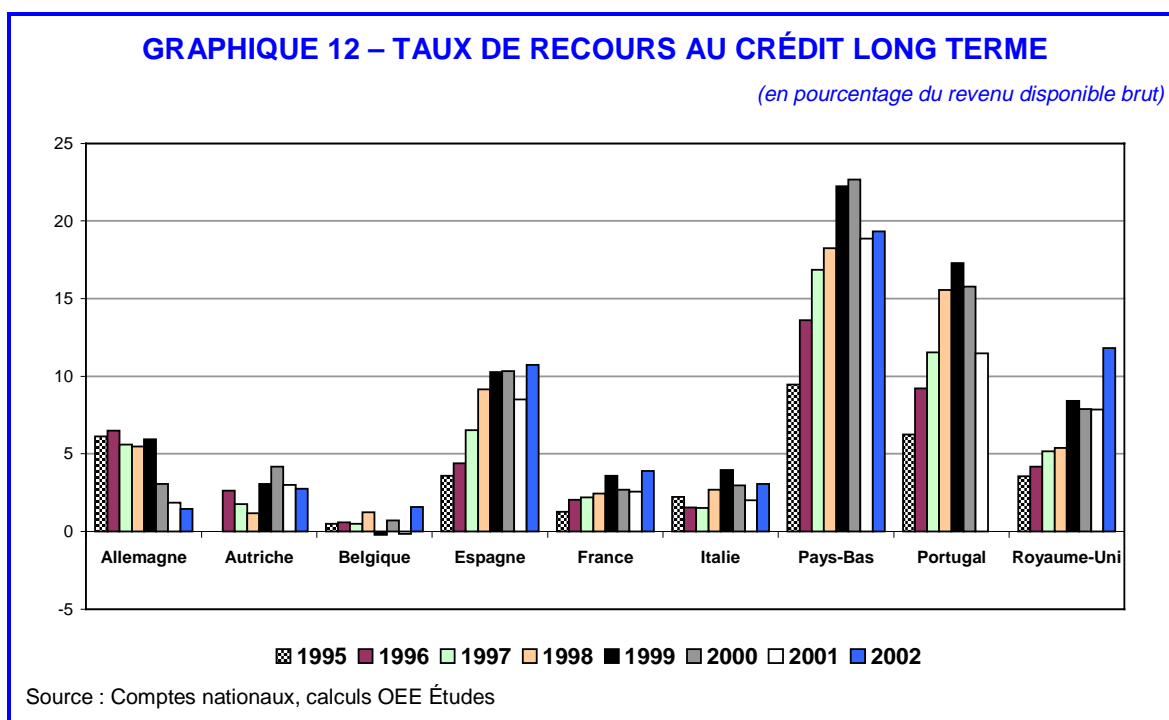


⁵ Les ménages allemands ont eu recours au crédit dans de fortes proportions après la réunification pour financer les acquisitions de logements, ce qui explique la modération du recours au crédit dans la seconde partie de la décennie.

Les comptes nationaux permettent de ventiler le recours au crédit entre crédit à long terme et crédit à court terme.

Le graphique 11 montre que, malgré leur baisse en 2001, les flux de crédit à long terme restent positifs et concourent donc encore à une poursuite généralisée de la croissance de l'endettement de long terme des ménages européens.

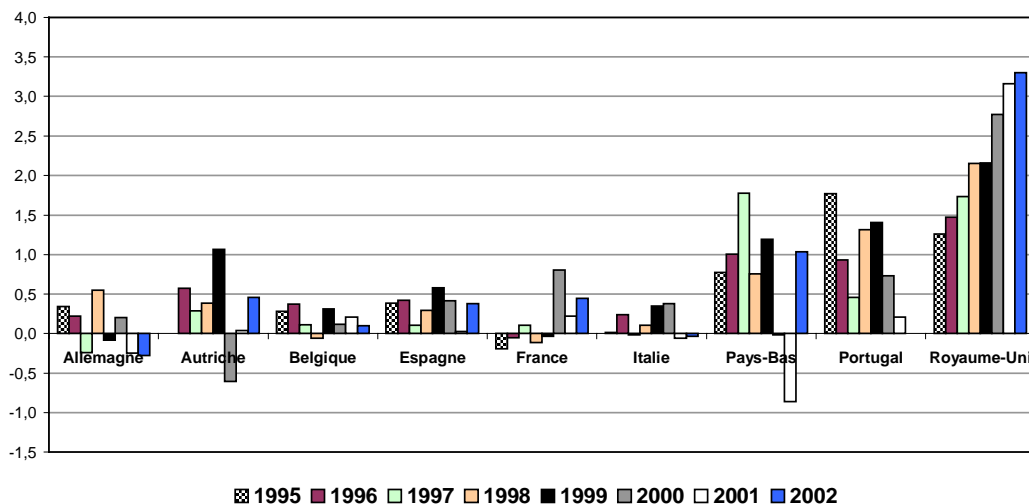
En 2002, les flux nets de nouveaux crédits à long terme ont été en croissance en Belgique, en Espagne, en France, en Italie et surtout au Royaume-Uni ; la croissance de l'endettement à long terme des ménages s'est donc accélérée dans ces pays. En revanche, cet indicateur est en baisse en Allemagne, pour la troisième année consécutive.



Le graphique 13 permet les observations suivantes sur le crédit à court terme :

- ce ne sont pas seulement les encours de crédit à court terme qui ont cru tous les ans au Royaume-Uni, mais aussi les flux : la croissance de l'encours s'est accélérée tout au long de la période ;
- le crédit à court terme apparaît très sensible aux évolutions conjoncturelles, les flux d'endettement s'étant inversés (signifiant un excédent des remboursements sur les crédits nouveaux) en 2001 en Allemagne, en Italie et, de façon très sensible, aux Pays-Bas. En France et en Espagne, la décroissance des flux n'a pas suffi à les rendre négatifs.

En 2002, les évolutions sont plus contrastées : retour à des flux nets significativement positifs en Espagne, doublement des flux en France, poursuite de la croissance au Royaume-Uni et retour à des flux positifs en Belgique ; flux nets négatifs en Italie, c'est-à-dire que les remboursements ont été plus importants que les nouveaux crédits.

GRAPHIQUE 13 – TAUX DE RECOURS AU CRÉDIT COURT-TERME*(en pourcentage du revenu disponible brut)*

Source : Comptes nationaux, calculs OEE Études

TABLEAU 12 – FLUX NETS D'ENDETTEMENT DES MÉNAGES EN 2001 ET 2002*(en millions)*

	Crédit à court terme			Crédit à long terme		
	2001	2002	Variation 2002 / 2001 (1) <i>(en pourcentage)</i>	2001	2002	Variation 2002 / 2001 (1) <i>(en pourcentage)</i>
Allemagne	- 3 323	- 3 766		25 143	20 036	- 20,3
Autriche	49	619	+ 1 163,3	3 915	3 697	- 5,6
Belgique	343	163	- 52,5	- 240	2 644	
Espagne	121	1 684	+ 1 292,9	35 842	47 593	+ 32,8
France	2 090	4 430	+ 112,0	24 336	38 466	+ 58,1
Italie	- 512	- 304		17 165	27 396	+ 59,6
Pays-Bas	- 1 865	2 372		40 981	44 337	+ 8,2
Portugal (1)	166	-	- 69,1	9 036	-	- 21,8
Royaume-Uni	35 111	37 423	+ 6,6	87 392	134 146	+ 53,5

(1) Portugal : variation 2001 / 2000. Source : Comptes nationaux.

Source : Comptes nationaux, calculs OEE Études

4.

LA CHARGE DU CRÉDIT POUR LES MÉNAGES EUROPÉENS

Pour comprendre les comportements d'épargne et de consommation des ménages, et pour apprécier leur solvabilité et la contrainte que représente pour eux l'endettement, il conviendrait de connaître de manière précise le poids de la charge de la dette, c'est-à-dire la somme des remboursements et des intérêts.

La charge de la dette peut évoluer de manière divergente de l'endettement, pour deux raisons :

- la durée des prêts peut changer. Plus la maturité initiale d'un prêt est longue, moins la charge annuelle des remboursements est élevée ;
- les taux d'intérêt varient dans le temps. Lorsque les taux baissent, la charge liée à tous les nouveaux prêts baisse ainsi que la charge liée aux crédits existants à taux variable.

4.1 Les remboursements de crédit

Selon les estimations d'Amparo San José⁶, la croissance du service de la dette a été beaucoup moins rapide que l'encours d'endettement, en raison de la baisse des taux d'intérêt et peut-être de l'allongement de la durée des prêts. Globalement, le service de la dette serait passé de 12% du revenu disponible en 1997 à 13% en 2001. En France, en Italie et au Royaume-Uni, la charge du service de la dette aurait même décliné.

En général, on ne dispose pas de statistiques de flux bruts d'endettement des ménages cohérentes avec celles de comptabilité nationale qui sont des flux nets, égaux à la différence entre souscriptions de nouveaux crédits et remboursements de crédits anciens.

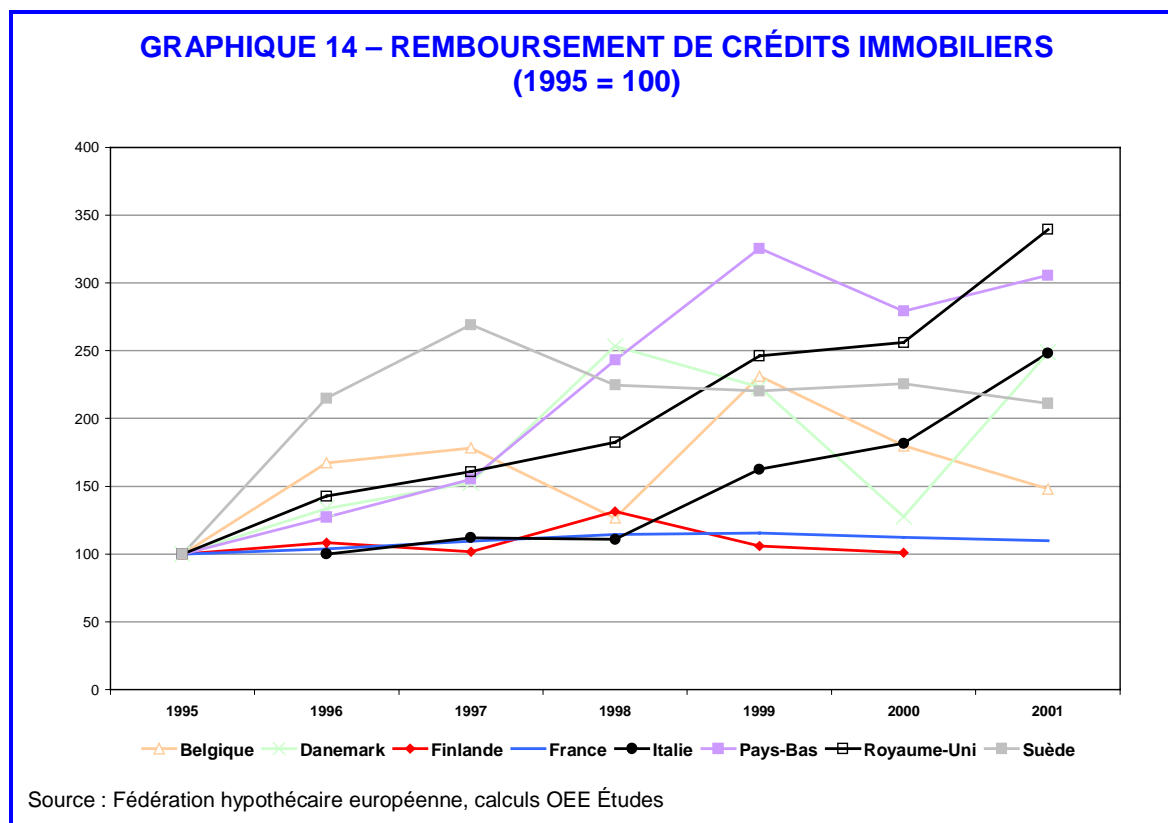
Le seul élément disponible dans les comptes nationaux de ce point de vue est le sous-ensemble constitué par le crédit à court terme, qui devra nécessairement être remboursé dans l'année. Mais le crédit à court terme ne représente qu'une faible part de l'endettement des ménages européens. Sa part relative n'est significativement élevée qu'en Italie (18%) et au Royaume-Uni (19%). Or en Italie, l'endettement à court terme ne représente une part relativement élevée qu'en raison de la faiblesse de l'endettement à long terme. Finalement, l'importance du crédit à court terme n'aura d'influence significative sur les flux annuels de remboursement qu'au Royaume-Uni.

D'autre part, une partie de l'endettement ne peut être enregistrée dans des comptes établis avec une périodicité annuelle : les crédits à court terme souscrits et remboursés dans l'année. La production de comptes financiers trimestriels permettra dans l'avenir de réduire la part des crédits non enregistrés du fait de la périodicité d'établissement des comptes nationaux.

S'agissant des seuls prêts hypothécaires, les statistiques de la Fédération hypothécaire européenne (FHE) permettent d'avoir quelques indications. On notera cependant que ces statistiques peuvent couvrir, non seulement des prêts aux ménages, mais aussi des prêts à des sociétés ou à des collectivités locales. Les prêts aux ménages en représentent cependant la majeure partie. D'autre part, les statistiques disponibles concernant l'Allemagne ne comportent pas d'information sur les flux bruts.

Nous avons estimé les remboursements de crédit annuels en faisant la différence entre les flux bruts de nouveaux crédits et les flux nets des remboursements, collectés pour chaque année par la FHE. La part de marché des établissements membres de la fédération étant variable selon les pays, nous avons préféré mettre ces données en base 100 en 1995 plutôt que de présenter des niveaux absolus de remboursement, dont la comparaison serait trompeuse.

⁶ Briefing on consumer credit, indebtedness and overindebtedness in the EU, prepared for the European Parliament Hearing on the Consumer Credit Derivative, 29 avril 2003.



La charge de remboursement des crédits hypothécaires est, selon ces estimations, en augmentation dans la plupart des pays. Elle a été multipliée par plus de trois au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

S'agissant de la France, ces statistiques doivent être utilisées avec beaucoup de prudence. Par exemple, le ratio encours/remboursements n'est pas cohérent avec celui qui résulte de statistiques de la Banque de France ou de l'ASF. Cette distorsion résulte du fait que les estimations de flux de la FHE visent à couvrir uniquement les prêts hypothécaires, qui dans le cas particulier de la France, ont vu leur importance beaucoup baisser récemment au profit des cautions. Mais le même redressement n'a, semble-t-il, pas été effectué sur les encours.

Une vue complémentaire est fournie par une enquête menée en 2003 auprès d'établissements prêteurs de certains pays européens, sur la commercialisation, plus ou moins active, des différents modes de crédit, en particulier selon la maturité de ces crédits ⁷.

⁷ Mercer Oliver Wyman, *Study on the Financial Integration of European Mortgage Markets*, étude réalisée pour le compte de la Fédération hypothécaire européenne, octobre 2003.

TABLEAU 13 – MATURITÉS DE CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES PROPOSÉES*(en années)*

	Danemark	France	Allemagne	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni
2-5	1	1	1	1	1	1
5-10	1	1	1	1	1	2
10-20	1	1	1	2	1	2
20 +	1	2	2	2	2	3

1 : maturités activement commercialisées auprès du grand public.
2 : maturités commercialisées par certains établissements seulement.
3 : maturités non commercialisées.
Source : Fédération hypothécaire européenne

Seuls les établissements danois proposent activement des maturités supérieures à vingt ans. Ils peuvent le faire à l'aide de financements des établissements prêteurs sur le marché des obligations foncières.

À l'inverse, au Royaume-Uni, seules les maturités de prêt comprises entre deux ans et cinq ans sont activement commercialisées par l'ensemble des établissements. Ce résultat doit cependant être interprété prudemment, car une partie des prêts garantis par un logement ont, au Royaume-Uni, pour objet de financer des dépenses de consommation, d'échéance plus courte que les prêts immobiliers.

En Italie, les prêts de maturité supérieure à dix ans ne sont commercialisés que par certains établissements.

En France, en Allemagne et aux Pays-Bas, des crédits avec des maturités allant jusqu'à vingt ans sont commercialisés par l'ensemble des établissements sur lesquels a porté l'enquête.

Selon les professionnels, la durée des nouveaux prêts accordés récemment par les établissements prêteurs a eu tendance à s'allonger pour solvabiliser des ménages malgré l'augmentation des prix de l'immobilier. Des crédits très longs sont maintenant accordés aux emprunteurs. Mais cela ne compense qu'en partie l'augmentation des prix des logements : les charges de remboursement annuelles des crédits habitat par habitant ont augmenté en France de 7,8% en 2001 et de 11,7% en 2002.

4.2 Les intérêts payés

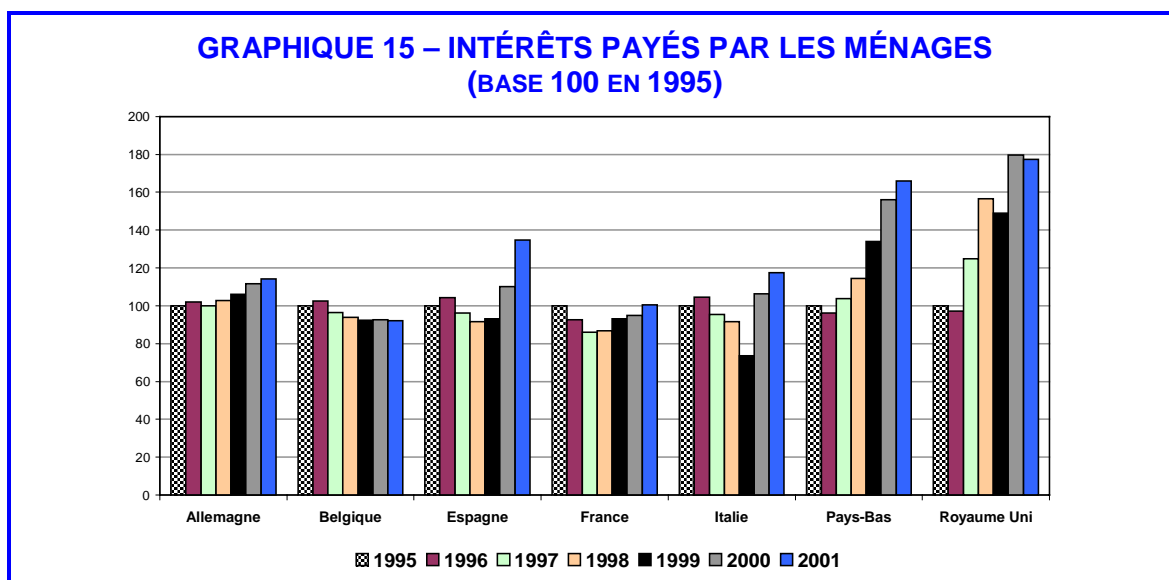
Les intérêts payés par habitant varient environ du simple au triple entre la Belgique, l'Espagne, et la France d'un côté (environ 500 euros par habitant), les Pays-Bas et le Royaume-Uni de l'autre (1 500 euros environ). Les ménages italiens supportent une charge d'intérêt nettement inférieure à celles des autres pays.

TABLEAU 14 – CHARGE DES INTÉRÊTS PAYÉS PAR LES MÉNAGES EN 2001

	Montant des intérêts payés par habitant	Taux d'intérêt apparent
Belgique	548	5,8
Allemagne	1241	6,7
Espagne	466	5,8
France	559	6,0
Italie	369	7,6
Pays-Bas	1567	6,2
Royaume-Uni	1466	11,4

Source : Comptes nationaux

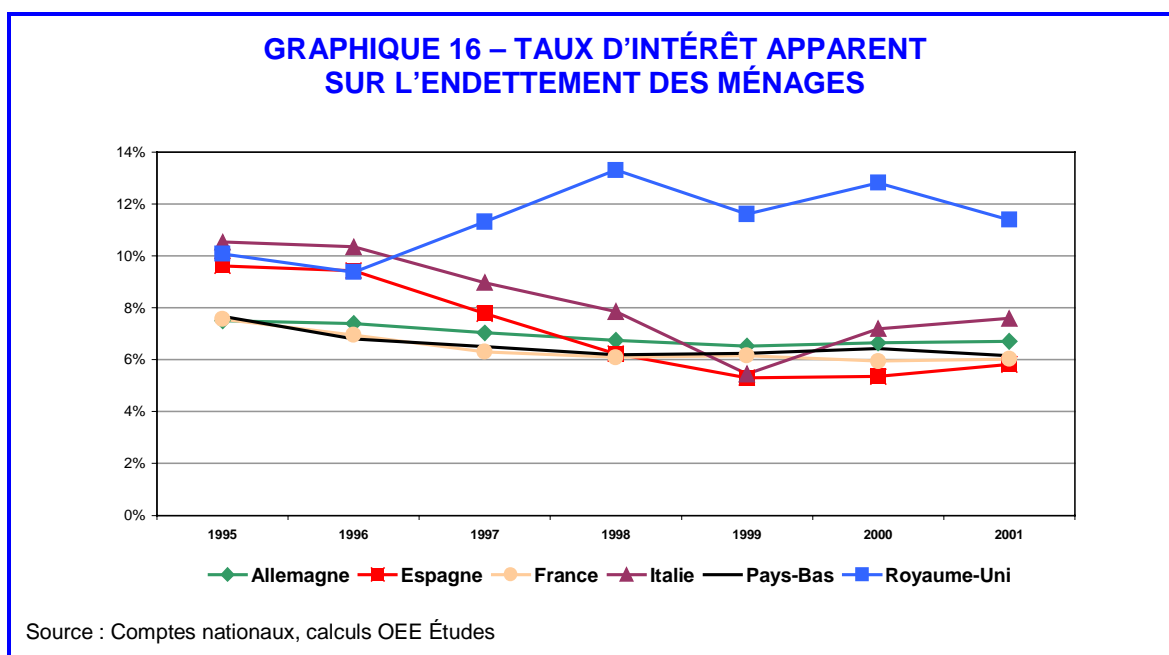
La charge des intérêts payés par les ménages a sensiblement augmenté aux Pays-Bas et au Royaume-Uni de 1996 à 2001, et depuis 1999 en Italie et en Espagne. Elle est restée stable en France, a légèrement baissé en Belgique et légèrement augmenté en Allemagne.



Ces évolutions s'expliquent par la combinaison des encours d'endettement et des taux d'intérêt. Mais c'est l'encours d'endettement, plus que l'évolution des taux, qui explique les divergences entre pays, comme le montre l'analyse des taux d'intérêt apparents.

Le taux d'intérêt apparent, qui rapporte le flux d'intérêts payés pendant l'année à l'encours d'endettement en fin d'année baisse et converge dans tous les pays de la zone euro vers une fourchette de 6-8%. C'est en France et en Espagne que le taux d'intérêt apparent est le plus faible (6,2%).

Au Royaume-Uni, au contraire, le taux d'intérêt apparent a augmenté sensiblement en 1997 et 1998, et il se situait encore à près de 12% en 2001. Cette divergence s'explique sans doute pour une part, par des échéances de crédit plus courtes que dans les autres pays.



Au total, les ménages britanniques cumulent plusieurs facteurs qui rendent le poids de l'endettement plus lourd pour eux que pour les ménages de la zone euro : l'encours d'endettement y est plus élevé, le poids relatif de l'endettement à court terme est plus fort et l'échéance des autres prêts y est sans doute plus courte. Et d'autre part, les taux d'intérêt n'ont pas eu tendance à baisser comme dans la zone euro, mais au contraire à augmenter : ce sont donc à la fois la charge de remboursement des crédits, et le service de la dette en paiement d'intérêts qui sont plus lourds pour les britanniques que pour les particuliers de la zone euro.

Il n'en demeure pas moins que, dans la plupart des pays, la charge de l'endettement a eu tendance à s'alourdir dans la plupart des pays puisque l'allongement de la durée des nouveaux prêts n'a pas empêché l'augmentation des remboursements, et que les intérêts payés sont au mieux restés stables.

5.

COMPARAISON DE L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES EUROPÉENS AVEC CELUI DES MÉNAGES AMÉRICAINS ET JAPONAIS

Comme on l'a vu en première partie, les comparaisons avec les États-Unis ne sont pas aisées, car l'agent « ménages » n'est pas défini de manière identique dans le SNA 93 et dans les *Flows of Funds* de la FED.

Le secteur « *Households and Nonprofit Organisations* » des *Flows of Funds* américains comprend les ménages mais ne comprend pas les entrepreneurs individuels et les exploitants agricoles qui constituent les secteurs « *Non farm Non corporate Business* » et « *Farm Business* ». C'est pour cette raison que pour effectuer des comparaisons entre les États-Unis et les pays d'Europe, il est préférable de prendre en compte la définition large des ménages, à savoir le secteur « *Personal Sector* » qui est la somme des trois secteurs cités ci-dessus.

Cependant, il subsiste encore un problème dans la mesure où l'équivalent des SARL françaises sont comprises dans le secteur « *Non-farm Non-corporate business* » alors que dans la définition des secteurs du SNA 93, celles-ci sont comprises dans le secteur des sociétés non financières. C'est pourquoi nous allons ici prendre en compte les deux définitions du secteur des ménages aux États-Unis.

Pour le Japon, les données sont relatives à l'année fiscale. Les données à la fin 2002 en Europe et aux États-Unis sont donc comparées à celles de fin mars 2003 pour le Japon.

Dans les comptes nationaux américains et japonais, la distinction entre crédits de court terme et crédits de long terme n'est pas faite. Ces comptes nationaux s'éloignent donc de la norme internationale SNA 93. En revanche la distinction entre crédits à la consommation et crédits au logement est faite.

Le tableau 15 compare l'endettement des ménages en Europe, aux États-Unis et au Japon en 2002 (mars 2003 pour le Japon).

TABLEAU 15 – ENDETTEMENT DES MÉNAGES EN 2002		
	En pourcentage du PIB	En euros par habitant
États-Unis « <i>Households and NPO</i> »	80,2	27 530
États-Unis « <i>Personal sector</i> »	95,7	32 867
Europe (1)	50,1	16 116
Japon	67,2	20 359
(1) Moyenne pondérée : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède.		
Source : Comptes nationaux		

L'endettement des ménages américains est plus important que dans la majeure partie des pays européens même lorsque l'on ne prend en considération que la définition restreinte du secteur des ménages qui ne comprend pas les entreprises individuelles et qui donc sous-estime cet endettement.

Les ménages japonais ont aussi un niveau d'endettement plus important que la moyenne européenne. Seuls les Pays-Bas et le Danemark en Europe connaissent un niveau d'endettement par habitant plus important qu'au Japon.

Le poids relatif du crédit à la consommation et du crédit au logement est du même ordre de grandeur en Europe et aux États-Unis : respectivement 19% et 16% pour le crédit à la consommation ;

71,6% et 78,9% pour le crédit au logement. Au Japon les crédits professionnels représentent une part importante des crédits accordés aux ménages.

TABLEAU 16 – RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES CRÉDITS AUX MÉNAGES SELON LEUR OBJET EN 2002

(en pourcentage)

	Consommation	Hypothécaire	Autre	Total
États-Unis « Households »	22	68,9	9,1	100
États-Unis « Personal Sector »	16	65,5	18,5	100
Europe (1)	19	71,6	9,4	100
Japon	11,2	54,7	34,1	100

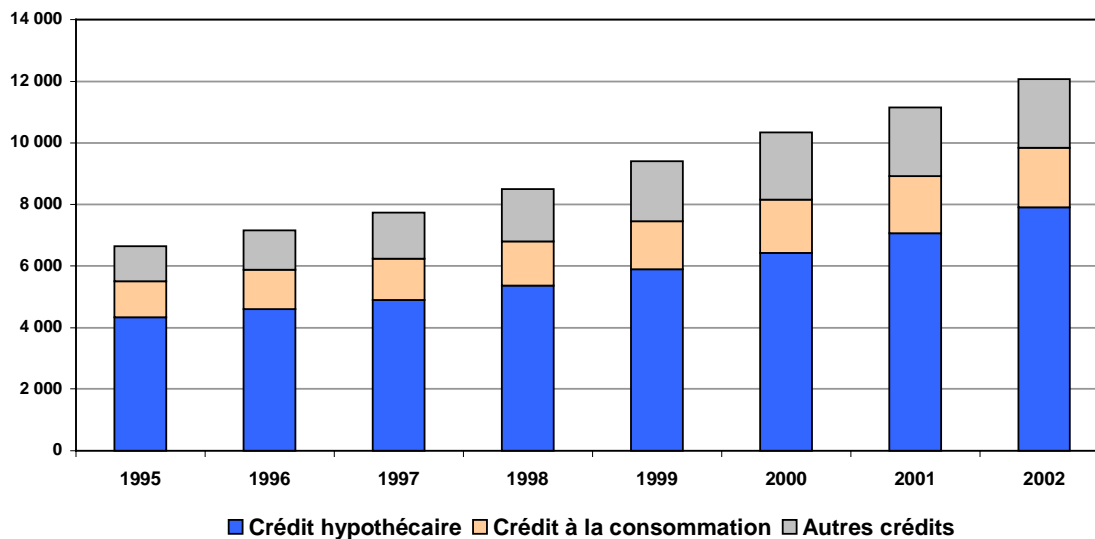
(1) Données relatives à l'année 2001 pour l'Europe (Source ECRI).

Sources : données nationales pour les États-Unis et le Japon.

Les graphiques 16 et 17 ci-après présentent l'évolution de l'endettement des ménages aux États-Unis et au Japon depuis 1995. Aux États-Unis, l'endettement nominal des ménages a augmenté de 81,7% alors qu'il n'a augmenté « que » de 68% en Europe et qu'il est resté stable au Japon. Quant à la répartition entre les différents types de crédits, celle-ci reste stable dans le temps pour les deux pays.

GRAPHIQUE 17 – ENDETTEMENT DES MÉNAGES AUX ÉTATS-UNIS

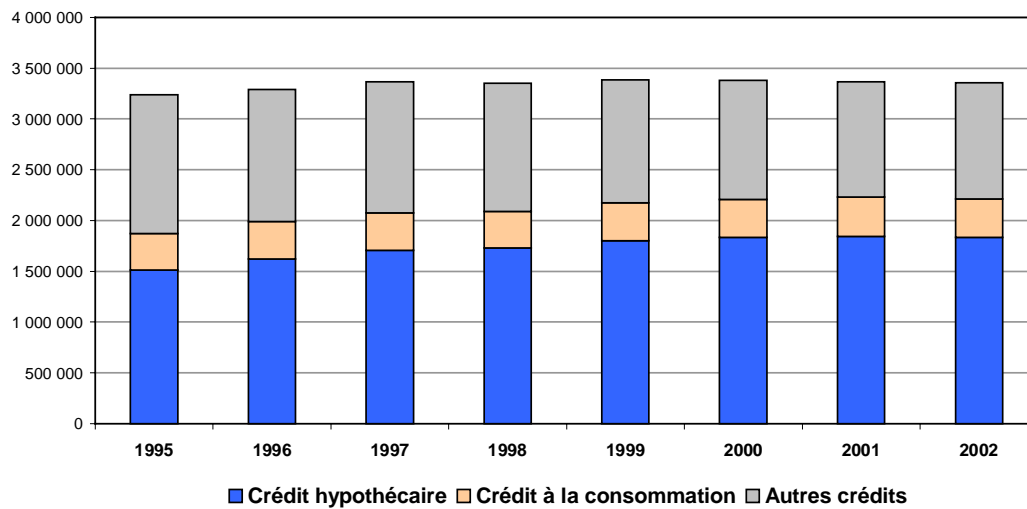
(en milliards USD)



Source : FED

GRAPHIQUE 18 – ENDETTEMENT DES MÉNAGES AU JAPON

(100 millions JPY)



Source : Banque du Japon

CONCLUSION

La présente étude est une contribution à la réflexion sur l'endettement des ménages dans une perspective de comparaisons internationales.

Plusieurs prolongements seraient souhaitables :

- Il conviendrait d'étudier et de comparer entre les différents pays européens, la nature des prêts, selon qu'ils sont à taux fixe ou à taux variable. En effet, ce complément d'étude permettrait de déterminer qui, des ménages ou des intermédiaires financiers, porte le risque de taux d'intérêt.
- Il serait intéressant de compléter cette étude qui porte principalement sur des agrégats de comptabilité nationale, par une étude micro-économique permettant de connaître la concentration de l'endettement et le profil des emprunteurs d'un côté, des investisseurs de l'autre.
- Enfin, cette étude est, pour l'essentiel, un constat fondé une description des statistiques relatives à plusieurs pays. Beaucoup de particularités nationales, comme la permanence en France d'un taux d'épargne élevé, restent à expliquer.

ANNEXES

- 1. Tableaux de financement des ménages**
- 2. Crédits contractés par les ménages européens de 1995 à 2002**

Annexe n° 1

Tableaux de financement des ménages

**Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande,
France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni**

ALLEMAGNE								
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Revenu disponible brut (1)	100	100	100	100	100	100	100	???
Ressources								
Épargne brute	16,6	16,3	16,0	16,0	15,4	15,6	15,8	16,2
Variation de passif	6,5	6,5	5,0	5,7	5,6	3,0	1,5	1,1
Transferts et ajustements	0,7	0,7	0,8	1,0	1,3	1,2	1,2	1,2
Total ressources	23,8	23,5	21,8	22,8	22,4	19,7	18,5	18,6
Emplois								
Formation brute de capital fixe (2)	12,5	12,0	11,9	11,9	11,7	11,3	10,1	9,4
Placements financiers	11,4	11,5	9,9	10,9	10,7	8,4	8,4	9,1
Total Emplois	23,8	23,5	21,8	22,8	22,4	19,7	18,5	18,6
1) Inclut les créances nouvelles des ménages sur les fonds de pensions.								
2) Inclut les acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.								
Source : Eurostat et offices statistiques nationaux.								
Calculs : OEE Études								

AUTRICHE							
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>							
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Revenu disponible brut (1)	100	100	100	100	100	100	100
Ressources							
Épargne brute	15,7	14,3	12,0	13,0	13,0	12,9	12,1
Variation de passif	3,1	3,0	2,0	1,5	4,0	3,5	3,0
Transferts et ajustements	-0,9	0,4	1,7	3,7	3,7	2,6	1,6
Total ressources	17,9	17,7	15,7	18,2	20,7	18,9	16,6
Emplois							
Formation brute de capital fixe (2)	9,2	9,3	9,3	9,0	8,7	8,5	8,2
Placements financiers	8,7	8,4	6,4	9,1	12,0	10,4	8,4
Total Emplois	17,9	17,7	15,7	18,2	20,7	18,9	16,6
1) Inclut les créances nouvelles des ménages sur les fonds de pensions.							
2) Inclut les acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.							
Source : Eurostat et offices statistiques nationaux.							
Calculs : OEE Études							

BELGIQUE							
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>							
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Revenu disponible brut (1)	100	100	100	100	100	100	100
Ressources							
Épargne brute	20,1	18,1	17,1	15,8	15,8	15,2	15,0
Variation de passif	1,7	3,8	5,0	4,1	4,4	1,8	0,3
Transferts et ajustements	4,0	7,5	6,7	7,0	6,9	6,2	6,0
Total ressources	25,9	29,4	28,9	26,9	27,1	23,1	21,4
Emplois							
Formation brute de capital fixe (2)	9,3	8,7	9,3	9,4	9,5	9,5	9,1
Placements financiers	16,7	20,7	19,6	17,5	17,7	13,6	12,2
Total Emplois	25,9	29,4	28,9	26,9	27,1	23,1	21,4

1) Inclut les créances nouvelles des ménages sur les fonds de pensions.
2) Inclut les acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Source : Eurostat et offices statistiques nationaux.
Calculs : OEE Études

ESPAGNE							
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>							
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Revenu disponible brut (1)	100	100	100	100	100	100	100
Ressources							
Épargne brute	14,5	14,3	13,4	12,2	10,8	9,6	9,8
Variation de passif	4,8	5,7	8,0	9,6	11,5	12,5	9,8
Transferts et ajustements	1,6	0,9	1,0	1,1	1,4	2,1	1,8
Total ressources	20,9	20,9	22,4	23,0	23,6	24,2	21,5
Emplois							
Formation brute de capital fixe (2)	7,2	7,7	7,8	8,5	9,1	10,2	10,2
Placements financiers	13,7	13,2	14,6	14,5	14,5	14,0	11,3
Total Emplois	20,9	20,9	22,4	23,0	23,6	24,2	21,5

1) Inclut les créances nouvelles des ménages sur les fonds de pensions.
2) Inclut les acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Source : Eurostat et offices statistiques nationaux.
Calculs : OEE Études

FINLANDE							
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>							
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Revenu disponible brut*	100	100	100	100	100	100	100
Ressources							
Épargne brute	11,3	7,7	9,9	8,4	9,3	7,2	9,2
Variation de passif	- 1,3	- 0,9	0,9	3,9	4,7	4,3	4,1
Transferts et ajustements	2,5	5,1	3,1	5,4	2,3	3,8	4,6
Total ressources	12,5	12,0	13,9	17,7	16,3	15,3	17,9
Emplois							
Formation brute de capital fixe (2)	5,4	6,0	6,4	6,7	6,9	7,1	6,4
Placements financiers	7,2	6,0	7,6	11,0	9,4	8,2	11,5
Total Emplois	12,5	12,0	13,9	17,7	16,3	15,3	17,9

1) Inclut les créances nouvelles des ménages sur les fonds de pensions.
2) Inclut les acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Source : Eurostat et offices statistiques nationaux.
Calculs : OEE Études

FRANCE								
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Revenu disponible brut (1)	100	100	100	100	100	100	100	100
Ressources								
Épargne brute	16,0	15,0	16,1	15,6	15,3	15,7	16,2	16,7
Variation de passif	2,4	1,9	2,4	3,2	5,3	3,3	2,6	3,6
Transferts et ajustements	2,8	3,3	2,8	1,3	2,6	- 1,1	0,8	0,8
Total ressources	21,2	20,1	21,3	20,1	23,2	17,9	19,6	21,1
Emplois								
Formation brute de capital fixe (2)	8,7	8,5	8,4	8,5	8,8	8,8	8,7	8,6
Placements financiers	12,5	11,7	12,9	11,6	14,4	9,1	10,9	12,5
Total Emplois	21,2	20,1	21,3	20,1	23,2	17,9	19,6	21,1

1) Inclut les créances nouvelles des ménages sur les fonds de pensions.
2) Inclut les acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Source : Eurostat et offices statistiques nationaux.
Calculs : OEE Études

ITALIE							
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>							
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Revenu disponible brut (1)	100	100	100	100	100	100	100
Ressources							
Épargne brute	22,6	23,5	20,2	17,3	15,4	14,8	15,5
Variation de passif	3,2	3,0	3,0	4,8	5,4	4,9	2,4
Transferts et ajustements	0,2	-4,6	-1,8	-2,2	3,4	6,3	7,3
Total ressources	25,9	21,8	21,4	19,8	24,2	25,9	25,2
Emplois							
Formation brute de capital fixe (2)	9,7	9,1	9,3	9,5	9,7	10,2	10,1
Placements financiers	16,3	12,7	12,1	10,3	14,5	15,7	15,1
Total Emplois	25,9	21,8	21,4	19,8	24,2	25,9	25,2

1) Inclut les créances nouvelles des ménages sur les fonds de pensions.
2) Inclut les acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Source : Eurostat et offices statistiques nationaux.
Calculs : OEE Études

PAYS-BAS								
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Revenu disponible brut (1)	100	100	100	100	100	100	100	100
Ressources								
Épargne brute	20,6	19,1	19,4	18,9	15,6	12,9	15,1	14,6
Variation de passif	10,2	14,3	17,6	17,8	22,1	21,3	16,9	19,4
Transferts et ajustements	2,1	1,2	0,0	0,5	0,7	-0,8	-0,4	-0,5
Total ressources	32,8	34,5	37,0	37,2	38,4	33,5	31,6	33,5
Emplois								
Formation brute de capital fixe (2)	11,5	12,1	13,0	13,2	14,1	13,7	13,5	12,9
Placements financiers	21,3	22,4	23,9	24,0	24,3	19,7	18,2	20,6
Total Emplois	32,8	34,5	37,0	37,2	38,4	33,5	31,6	33,5

1) Inclut les créances nouvelles des ménages sur les fonds de pensions.
2) Inclut les acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Source : Eurostat et offices statistiques nationaux.
Calculs : OEE Études

PORTUGAL							
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>							
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Revenu disponible brut (1)	100	100	100	100	100	100	100
Ressources							
Épargne brute	12,3	11,6	11,5	9,1	8,5	9,8	10,6
Variation de passif	8,7	9,7	11,1	16,2	17,9	15,5	13,9
Transferts et ajustements	3,1	1,2	0,9	1,5	2,3	2,9	3,9
Total ressources	24,1	22,5	23,5	26,8	28,7	28,2	28,5
Emplois							
Formation brute de capital fixe (2)	8,5	8,2	8,8	9,5	10,9	11,1	10,4
Placements financiers	15,6	14,3	14,7	17,2	17,7	17,1	18,2
Total Emplois	24,1	22,5	23,5	26,8	28,7	28,2	28,5

1) Inclut les créances nouvelles des ménages sur les fonds de pensions.
2) Inclut les acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Source : Eurostat et offices statistiques nationaux.
Calculs : OEE Études

ROYAUME-UNI								
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Revenu disponible brut (1)	100	100	100	100	100	100	100	100
Ressources								
Épargne brute	10,0	9,1	9,5	6,0	5,3	4,3	5,7	5,1
Variation de passif	4,8	5,5	6,8	7,4	10,3	10,5	10,9	14,9
Transferts et ajustements	1,7	2,3	1,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,6
Total ressources	16,5	16,9	17,2	13,3	15,5	15,3	16,7	20,6
Emplois								
Formation brute de capital fixe (2)	5,4	5,6	5,7	5,8	6,1	5,8	5,9	6,3
Placements financiers	11,1	11,3	11,5	7,6	9,5	9,5	10,8	14,3
Total Emplois	16,5	16,9	17,2	13,3	15,5	15,3	16,7	20,6

1) Inclut les créances nouvelles des ménages sur les fonds de pensions.
2) Inclut les acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Source : Eurostat et offices statistiques nationaux.
Calculs : OEE Études

Annexe n° 2

Crédits contractés par les ménages européens de 1995 à 2002

1 – Encours de crédits contractés par les ménages (S14-S15) :

- Ensemble des crédits
- Crédits à court terme
- Crédits à long terme

2 – Flux nets de crédits contractés par les ménages (S14-S15) :

- Ensemble des crédits
- Crédits à court terme
- Crédits à long terme

Source : Eurostat, Comptes nationaux, OCDE, calculs OEE Études.

ENCOURS D'ENDETTEMENT								
<i>(en millions d'euros)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	1 176 963	1 221 447	1 262 925	1 350 536	1 441 785	1 487 662	1 509 474	1 526 537
Autriche	64 302	65 783	67 121	69 692	76 576	81 923	85 097	88 915
Belgique	74 871	79 276	84 831	92 191	96 517	99 051	97 668	101 396
Danemark	114 153	122 259	132 003	145 384	150 914	160 781	170 522	–
Espagne	145 774	155 194	173 248	206 560	246 561	288 784	324 379	383 303
Finlande	34 582	32 645	32 031	34 546	37 827	40 835	43 937	48 183
France	436 738	440 960	450 911	470 200	498 531	528 293	552 196	587 345
Italie	171 250	182 290	192 204	210 495	243 458	266 942	279 260	304 334
Pays-Bas	189 613	213 584	245 132	281 537	326 286	368 889	408 200	454 025
Portugal	23 379	29 311	36 336	47 504	61 615	73 791	82 652	–
Royaume-Uni	588 815	628 421	778 632	845 998	946 675	1 121 395	1 219 388	1 363 066
Suède	95 488	98 664	103 227	100 799	121 295	128 799	132 832	145 318

TAUX D'ENDETTEMENT								
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	103,0	104,2	105,6	110,0	113,5	113,9	111,3	111,5
Autriche	58,8	58,4	59,3	59,0	62,8	64,2	65,1	66,1
Belgique	55,2	58,0	60,5	64,0	64,9	63,6	60,2	60,6
Danemark	21,1	22,1	23,2	24,4	25,4	25,5	26,0	–
Espagne	47,9	48,3	51,5	58,3	65,8	72,5	77,2	86,4
Finlande	70,3	66,2	60,7	62,8	65,1	67,2	68,5	72,4
France	56,5	56,0	55,6	56,0	57,5	58,2	58,0	59,4
Italie	24,6	24,5	25,5	27,5	31,1	32,6	32,6	34,1
Pays-Bas	119,5	128,2	140,5	153,1	171,7	185,7	187,8	198,2
Portugal	39,6	50,1	59,4	74,2	89,2	100,7	105,2	–
Royaume-Uni	96,6	95,6	95,4	99,3	102,5	106,5	109,7	120,2
Suède	97,2	89,9	94,9	93,9	105,8	103,8	112,0	113,6

ENCOURS D'ENDETTEMENT À COURT TERME								
<i>(en millions d'euros)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	103 552	106 037	103 173	109 384	110 221	112 704	109 401	105 124
Autriche	6 263	6 697	6 920	7 452	8 751	7 983	7 938	8 529
Belgique	5 605	5 964	5 932	7 472	8 354	7 676	6 378	5 963
Espagne	14 279	15 195	15 249	16 378	18 556	20 212	20 333	22 008
France	39 956	38 956	37 103	36 882	36 648	43 135	40 884	44 771
Italie	45 443	47 111	47 201	48 122	53 354	56 456	55 980	54 944
Pays-Bas	16 564	18 213	21 298	19 544	21 809	23 126	21 241	23 841
Portugal	4 661	5 207	5 344	6 223	7 189	7 835	7 393	–
Royaume-Uni	98 879	104 536	135 201	150 449	174 194	215 472	239 941	264 149

TAUX D'ENDETTEMENT À COURT TERME								
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	9,1	9,0	8,6	8,9	8,7	8,6	8,1	7,7
Autriche	5,7	5,9	6,1	6,3	7,2	6,3	6,1	6,3
Belgique	4,1	4,4	4,2	5,2	5,6	4,9	3,9	3,6
Espagne	4,7	4,7	4,5	4,6	5,0	5,1	4,8	5,0
France	5,2	4,9	4,6	4,4	4,2	4,8	4,3	4,5
Italie	6,5	6,3	6,3	6,3	6,8	6,9	6,5	6,2
Pays-Bas	10,4	10,9	12,2	10,6	11,5	11,6	9,8	10,4
Portugal	7,9	8,9	8,7	9,7	10,4	10,7	9,4	–
Royaume-Uni	16,2	15,9	16,6	17,7	18,9	20,5	21,6	23,3

ENCOURS D'ENDETTEMENT À LONG TERME								
<i>(en millions d'euros)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	1 073 411	1 115 410	1 159 752	1 241 152	1 331 564	1 374 958	1 400 073	1 421 413
Autriche	58 039	59 086	60 201	62 240	67 825	73 941	77 159	80 386
Belgique	69 266	73 312	78 899	84 719	88 163	91 375	91 290	95 433
Espagne	131 495	139 999	157 999	190 182	228 005	268 572	304 047	361 295
France	396 782	402 004	413 809	433 318	461 883	485 158	511 312	542 574
Italie	125 808	135 179	145 003	162 373	190 104	210 486	223 280	249 390
Pays-Bas	173 049	195 371	223 834	261 993	304 477	345 763	386 959	430 184
Portugal	18 717	24 104	30 992	41 281	54 426	65 956	75 259	–
Royaume-Uni	489 936	523 885	643 431	695 549	772 481	905 923	979 446	1 098 917

TAUX D'ENDETTEMENT À LONG TERME								
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	93,9	95,2	96,9	101,1	104,8	105,2	103,3	103,8
Autriche	53,0	52,4	53,2	52,6	55,6	57,9	59,0	59,8
Belgique	51,1	53,7	56,3	58,8	59,3	58,7	56,2	57,1
Espagne	43,2	43,6	46,9	53,7	60,8	67,4	72,3	81,5
France	51,3	51,0	51,0	51,6	53,3	53,5	53,8	54,9
Italie	18,1	18,2	19,2	21,2	24,3	25,7	26,1	27,9
Pays-Bas	109,1	117,3	128,3	142,5	160,3	174,0	178,0	187,8
Portugal	31,7	41,2	50,7	64,5	78,8	90,0	95,7	–
Royaume-Uni	80,4	79,7	78,9	81,6	83,7	86,0	88,1	96,9

FLUX D'ENDETTEMENT								
<i>(en millions d'euros)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	73 894	79 026	64 243	73 985	74 381	42 732	21 820	16 270
Autriche	–	3 621	2 324	1 867	5 030	4 547	3 964	4 316
Belgique	1 060	1 318	866	1 716	129	1 316	103	2 807
Danemark	5 159	8 492	10 014	11 852	9 852	10 080	11 910	–
Espagne	12 113	15 428	22 333	33 436	40 688	42 765	35 963	49 277
Finlande	– 943	– 845	457	2 276	3 707	2 998	3 102	4 395
France	8 362	15 656	18 780	19 669	30 938	31 728	26 426	42 896
Italie	15 603	13 388	11 404	21 383	33 806	27 357	16 653	27 092
Pays-Bas	16 229	24 348	32 542	34 940	44 522	45 026	39 116	46 709
Portugal	4 728	5 946	7 345	10 796	12 910	12 096	9 202	–
Royaume-Uni	29 395	37 160	56 450	64 216	97 755	112 501	122 503	171 569
Suède	– 412	2 467	5 852	6 147	9 305	11 350	10 350	10 704

TAUX DE RECOURS AU CRÉDIT								
<i>(en pourcentage du revenu disponible brut)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	6,5	6,7	5,4	6,0	5,9	3,3	1,6	1,2
Autriche	–	3,2	2,1	1,6	4,1	3,6	3,0	3,2
Belgique	0,8	1,0	0,6	1,2	0,1	0,8	0,1	1,7
Danemark	1,0	1,5	1,8	2,0	1,7	1,6	1,8	–
Espagne	4,0	4,8	6,6	9,4	10,9	10,7	8,6	11,1
Finlande	– 1,9	– 1,7	0,9	4,1	6,4	4,9	4,8	6,6
France	1,1	2,0	2,3	2,3	3,6	3,5	2,8	4,3
Italie	2,2	1,8	1,5	2,8	4,3	3,3	1,9	3,0
Pays-Bas	10,2	14,6	18,7	19,0	23,4	22,7	18,0	20,4
Portugal	8,0	10,2	12,0	16,9	18,7	16,5	11,7	–
Royaume-Uni	4,8	5,7	6,9	7,5	10,6	10,7	11,0	15,1
Suède	– 0,4	2,3	5,4	5,7	8,1	9,1	8,6	8,3

FLUX D'ENDETTEMENT À COURT TERME								
<i>(en millions d'euros)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	3 933	2 607	- 2 835	6 712	- 1 072	2 658	- 3 323	- 3 766
Autriche	-	648	323	458	1 299	- 769	49	619
Belgique	384	511	159	- 82	461	183	343	163
Espagne	1 161	1 346	350	1 032	2 179	1 655	121	1 684
France	- 1 490	- 433	856	- 963	- 288	7 304	2 090	4 430
Italie	79	1 790	- 105	827	2 739	3 087	- 512	- 304
Pays-Bas	1 224	1 669	3 102	1 386	2 264	- 37	- 1 865	2 372
Portugal	1 043	546	279	843	968	537	166	-
Royaume-Uni	7 669	9 683	14 138	18 353	19 956	29 229	35 111	37 423

TAUX DE RECOURS AU CRÉDIT DE COURT TERME								
<i>(Flux d'endettement / Revenu disponible brut en pourcentage)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	0,3	0,2	- 0,2	0,5	- 0,1	0,2	- 0,2	- 0,3
Autriche	-	0,6	0,3	0,4	1,1	- 0,6	0,0	0,5
Belgique	0,3	0,4	0,1	- 0,1	0,3	0,1	0,2	0,1
Espagne	0,4	0,4	0,1	0,3	0,6	0,4	0,0	0,4
France	- 0,2	- 0,1	0,1	- 0,1	0,0	0,8	0,2	0,4
Italie	0,0	0,2	0,0	0,1	0,4	0,4	- 0,1	0,0
Pays-Bas	0,8	1,0	1,8	0,8	1,2	0,0	- 0,9	1,0
Portugal	1,8	0,9	0,5	1,3	1,4	0,7	0,2	-
Royaume-Uni	1,3	1,5	1,7	2,2	2,2	2,8	3,2	3,3

FLUX D'ENDETTEMENT À LONG TERME								
<i>(en millions d'euros)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	69 961	76 419	67 078	67 273	75 453	40 074	25 143	20 036
Autriche	–	2 973	2 000	1 409	3 731	5 316	3 915	3 697
Belgique	676	807	707	1 798	– 332	1 133	– 240	2 644
Espagne	10 952	14 082	21 983	32 404	38 509	41 110	35 842	47 593
France	9 852	16 089	17 924	20 631	31 226	24 424	24 336	38 466
Italie	15 524	11 598	11 509	20 556	31 067	24 270	17 165	27 396
Pays-Bas	15 005	22 679	29 440	33 554	42 258	45 063	40 981	44 337
Portugal	3 685	5 400	7 067	9 953	11 942	11 559	9 036	–
Royaume-Uni	21 726	27 477	42 312	45 863	77 799	83 272	87 392	134 146

TAUX DE RECOURS AU CRÉDIT DE LONG TERME								
<i>(Flux d'endettement / Revenu disponible brut en pourcentage)</i>								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	6,1	6,5	5,6	5,5	5,9	3,1	1,9	1,5
Autriche	–	2,6	1,8	1,2	3,1	4,2	3,0	2,7
Belgique	0,5	0,6	0,5	1,2	– 0,2	0,7	– 0,1	1,6
Espagne	3,6	4,4	6,5	9,1	10,3	10,3	8,5	10,7
France	1,3	2,0	2,2	2,5	3,6	2,7	2,6	3,9
Italie	2,2	1,6	1,5	2,7	4,0	3,0	2,0	3,1
Pays-Bas	9,5	13,6	16,9	18,2	22,2	22,7	18,9	19,4
Portugal	6,2	9,2	11,6	15,6	17,3	15,8	11,5	–
Royaume-Uni	3,6	4,2	5,2	5,4	8,4	7,9	7,9	11,8

Thèmes abordés dans les rapports annuels du Comité consultatif	Exercices
Tenue de compte – coffres	
Conventions de compte - conventions de services bancaires	1996/1997 – 1995/1996 – 2002/2003
Relations administratives entre les banques et les entreprises	1992/1993 – 1990/1991
Règlement des litiges - médiation bancaire	1999/2000 [...] 1992/1993 2002/2003
Services bancaires de base	1999/2000 – 1991/1992 – 1990/1991
Qualité des services bancaires	1988/1989
Certification des services bancaires	1994/1995
Liberté de prestations de services et notion d'intérêt général dans la deuxième directive bancaire	1996/1997 – 1995/1996
Comptes de « sociétés-taxis » et secret bancaire	1985/1986
Location de coffres-forts	1987/1988
Moyens de paiement	
Cartes bancaires	1993/1994 [...] 1988/1989
Utilisation des cartes bancaires dans le secteur des carburants	1995/1996
Sécurité des chèques et des cartes de paiement	1993/1994
Incidents de paiement par chèques	1992/1993 – 1988/1989 – 1987/1988
Chèques – Recouvrement des chèques impayés	1990/1991
Les personnes soumises à une interdiction d'émettre des chèques	1999/2000 – 1998/1999
Aspects juridiques de la banque à domicile et du télépaiement	1990/1991
Aspects juridiques des nouveaux moyens de paiement	1987/1988
Paiements de petits montants	1994/1995
Paiement transfrontières	1993/1994 – 1992/1993
Étude sur les modalités concrètes de reprise et d'échange des pièces et billets en francs lors du passage pratique à l'euro	2000/2001
Insaisissabilité de certaines sommes portées en compte	2000/2001
Tarifification	
Frais bancaires applicables aux opérations de transfert et d'échange entre monnaies nationales au sein de la zone euro	1998/1999
Tarifification des services bancaires	1999/2000 – 1995/1996 – 1992/1993 1986/1987
Dates de valeur	1994/1995 – 1985/1986
Facturation des droits de garde des titres et des ordres de bourse pour les petits porteurs	1989/1990
Publicité financière	1996/1997
Épargne	
Publicité sur les produits d'épargne	1985/1986
PEP	1989/1990
Emprunt	
Assurances emprunteurs	1996/1997
Application de la directive relative à l'harmonisation des législations sur le crédit à la consommation	1995/1996
Crédit aux personnes	1990/1991 – 1989/1990
Crédit à la consommation	1987/1988 – 1986/1987
Endettement des ménages	1988/1989
Surendettement des particuliers et des familles	1995/1996 à 1998/1999 – 2002/2003
Durée de conservation des incidents dans le FICP	1998/1999 – 1995/1996 – 1994/1995
Renégociation des prêts	1993/1994
Indemnité de remboursement anticipé	1995/1996 – 1994/1995
Cessation de crédit et responsabilité bancaire	1987/1988 à 1985/1986
Titrisation des crédits	1987/1988
Usure	1999/2000 – 1990/1991 – 1989/1990
Application de la réglementation de l'usure aux crédits accordés aux entreprises	2000/2001
Cautions personnelles de prêts professionnels	2000/2001
Rapports de groupe de travail du Comité consultatif	
Prévention et traitement du surendettement des ménages	2003
Réforme de la législation sur l'usure : un premier bilan	1992
Aspects juridiques de la banque à domicile et du télépaiement	1991
Nouveaux travaux sur les cartes de paiement	1990
Études et rapports réalisés pour le Comité consultatif du CNCT	
L'endettement des ménages européens de 1995 à 2002 - rapport réalisé par l'OEE	2004
L'utilisation des moyens de paiement et l'accès au crédit des bénéficiaires de minima sociaux – Rapport d'enquête réalisée par le CRÉDOC	2001
Les personnes interdites de chèquiers – rapport d'enquête réalisé par le CRÉDOC	1999
Banques et non banques dans la chaîne de valeur ajoutée de paiement - Analyse des situations française et américaine réalisée par le Cabinet GM Consultants	1997

PUBLICATIONS DU CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT ET DU TITRE DIFFUSÉES PAR LA BANQUE DE FRANCE EN 2003 (Tarifs applicables au 1er janvier 2003)	Périodicité (a)	Prix HT en euros	Taux de TVA (b)	Prix TTC en euros
Rapport du Conseil national du crédit et du titre exercice 2001 (dernière édition en 2002)	A	Gratuit		Gratuit*
Rapport du Comité consultatif (Exercice 2002-2003)	A	Gratuit		Gratuit*
<u>Rapports des groupes de travail du Conseil national du crédit et du titre :</u>				
1. Instruments d'épargne (1986)		5,78	5,50	6,10
2. Aspects juridiques des nouveaux moyens de paiement (1986)		7,22	5,50	7,62
3. Financement du développement régional (1986)		7,22	5,50	7,62
4. Incidence des technologies nouvelles sur l'activité des intermédiaires financiers (1987)		14,45	5,50	15,24
5. Aspects européens et internationaux des cartes de paiement (1988)		14,45	5,50	15,24
6. Cartes à microcircuit, télétransactions et nouveaux services (1988)		7,22	5,50	7,62
7. Coût du crédit aux entreprises selon leur taille (1988)		14,45	5,50	15,24
8. Fiscalité de l'épargne dans le cadre du marché intérieur européen (1988)		14,45	5,50	15,24
9. Modernisation et gestion sociale des établissements de crédit (1989)		14,45	5,50	15,24
10. Désinflation, épargne et endettement (1990)		14,45	5,50	15,24
11. Mesure de la productivité dans les établissements de crédit (1990)		14,45	5,50	15,24
12. Allocation des flux d'épargne (octobre 1991)		7,22	5,50	7,62
13. Évaluation technologique du système financier français (novembre 1991)		28,90	5,50	30,49
15. Le financement de la très petite entreprise (novembre 1992)		17,34	5,50	18,29
16. Incidences du développement des OPCVM sur l'activité des établissements de crédit (janvier 1993)		14,45	5,50	15,24
17. Les garanties et le crédit aux entreprises (septembre 1993)		17,34	5,50	18,29
18. Épargne stable et financement de l'investissement (mars 1994)		17,34	5,50	18,29
19. Risque de crédit (septembre 1995)		17,34	5,50	18,29
20. EDI financier et paiements (septembre 1995)		28,90	5,50	30,49
22. Bilan et perspectives des moyens de paiement en France (février 1996)		21,68	5,50	22,87
24. Problèmes juridiques liés à la dématérialisation des moyens de paiement et des titres et annexes (mai 1997)		54,19	5,50	57,17
25. Banque électronique (août 1997)		36,13	5,50	38,11
26. Le financement de l'entreprise (janvier 1999)		36,13	5,50	38,11
29. Les aspects financiers du vieillissement de la population (mars 2001)		36,13	5,50	38,11
27. <u>Rapport du Comité de surveillance du secteur bancaire et financier auprès de la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France (2000)</u>		21,68	5,50	22,87
<u>Rapports des groupes de travail du Comité consultatif :</u>				
1. Endettement et surendettement des ménages (1989)		14,45	5,50	15,24
2. Nouveaux travaux sur les cartes de paiement (1990)		14,45	5,50	15,24
3. Aspects juridiques de la banque à domicile et du télépaiement (décembre 1991)		14,45	5,50	15,24
4. La réforme de la législation sur l'usure : un premier bilan (décembre 1992)		14,45	5,50	15,24
5. La prévention et le traitement du surendettement des ménages (janvier 2003)		gratuit		gratuit*
<u>Études réalisées à la demande du Secrétariat général du CNCT et qui n'engagent que leurs auteurs :</u>				
14. Coût et concurrence dans l'industrie bancaire (mars 1992)		7,22	5,50	7,62
21. Les organisations interbancaires en Europe (novembre 1995)		36,13	5,50	38,11
23. Banques et non-banques dans la chaîne de valeur ajoutée du paiement (décembre 1996)		21,68	5,50	22,87
28. Enquête sur les personnes interdites de chèquiers (juin 1999)		14,45	5,50	15,24
30. L'utilisation des moyens de paiement et l'accès au crédit des bénéficiaires de minima sociaux (juin 2001)		21,68	5,50	22,87
31. L'endettement des ménages européens de 1995 à 2002 (janvier 2004)		14,17	5,50	15,00

Commandes		Consultation et vente au numéro
Mode de règlement chèque bancaire ou postal à l'ordre de : « Banque de France – Publications »	Commandes par correspondance BANQUE DE FRANCE 07-1050 Relations avec le public 75049 Paris Cedex 01	BANQUE DE FRANCE Direction de la Communication Service Relations avec le public 48, rue Croix-des-Petits-Champs 75001 Paris Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h 30 – 16 h jeudi : 9 h 30-18 h
Téléphone : 01 42 92 39 08 – Télécopie : 01 42 92 39 40		

Pour les autres publications diffusées par la Banque de France, se reporter au site Internet : <http://www.banque-france.fr> ou à son catalogue des publications, diffusé par le service Relations avec le public (il peut être obtenu, sur demande, à l'adresse indiquée ci-dessus).

(a) A : Annuelle

(b) Article 298 *undecies* du CGI

* Gratuit dans la limite des stocks disponibles et consultable sur le site Internet de la Banque de France : <http://www.banque-France.fr>

BON DE COMMANDE



Merci de compléter ce bon de commande en lettres majuscules en reprenant références et prix dans les pages précédentes

Nom : Prénom :
Raison sociale :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Téléphone :
Activité :
N° Siret : Code NAF:

Ressortissant de l'Union européenne

N° identifiant TVA. À défaut la TVA française sera appliquée :
Votre règlement doit être effectué Hors Taxes

Non ressortissant de l'Union européenne

Votre règlement doit être effectué Toutes Taxes Comprises.

Je commande les publications suivantes :

TITRE	Quantité	Prix HT	Prix TTC	TOTAL

TOTAL

Ci-joint mon règlement deEUR

à l'ordre de « Banque de France – Publications »

Fait à, le 200...

Signature :

Merci de renvoyer ce bon de commande sous enveloppe affranchie, à l'adresse suivante :

Banque de France

07-1050 Service relations avec le public

75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 33 (1) 42 92 39 08 Fax : 33 (1) 42 92 39 40

